



HAL
open science

La Société Asiatique : histoires et collections II

Annick Fenet

► **To cite this version:**

Annick Fenet. La Société Asiatique : histoires et collections II : Genèse d'une bibliothèque orientaliste, de la Restauration au début du Second Empire. *Journal Asiatique*, Leuven : Peeters Publishers, 2013, 301 (1), pp.279-322. 10.2143/JA.301.1.2994465 . halshs-00973762

HAL Id: halshs-00973762

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00973762>

Submitted on 21 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE: HISTOIRE ET COLLECTIONS

II. GENÈSE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ORIENTALISTE, DE LA RESTAURATION AU DÉBUT DU SECOND EMPIRE *

ANNICK FENET **

Aujourd'hui riche d'un patrimoine exceptionnel d'imprimés (plus de 100.000 vol. XVI^e-XXI^e s., près de 2.000 périodiques) et de documents manuscrits rares, la bibliothèque de la Société asiatique a vu se constituer ses collections depuis le 1^{er} avril 1822, date de la création de la Société. Pourtant, curieusement, le règlement de 1822¹ ne mentionne nulle part clairement cette orientation patrimoniale. Le §I, qui précise les buts de la compagnie, indique qu'elle a pour vocation «d'encourager l'étude des langues de l'Asie» et de «se procure[r] les manuscrits asiatiques, les répand[re] par la voie de l'impression», d'«en fai[re] faire des extraits ou des traductions», et d'«encourage[r] en outre la publication des grammaires, des dictionnaires et autres ouvrages utiles à la connaissance de ces diverses langues». Seul le §III concernant le Conseil en fait trois mentions indirectes, en stipulant la présence en son sein d'«un secrétaire adjoint et bibliothécaire», puis, pour ce qui est des tâches de ce Conseil, que celui-ci en dernier lieu «fait l'acquisition des manuscrits et ouvrages asiatiques, lorsqu'il le croit convenable», et en distinguant, au chapitre des dons, ceux opérés en «pécuniaires» ou «en livres, manuscrits, objets

* Cet article constitue la version développée de la communication donnée lors de la séance du 8 avril 2011. Je tiens à remercier vivement M. le président J.-P. Mahé et M. P.-S. Filliozat, pour m'avoir permis de travailler sur les collections de la Société. Cet article est dédié à M^{me} J.-M. Allier, l'âme et le pilier de la Bibliothèque.

** Archiviste-bibliothécaire de la Société asiatique (août 2010-janvier 2011).

¹ *Société asiatique. Discours d'ouverture prononcé à la première séance générale, le 1^{er} avril 1822, par M. le baron de Sacy; précédé du prospectus de la Société, et suivi du Règlement qu'elle a adopté, et de la Liste des membres qui la composent. Publié par la Société, pour servir d'introduction ou de programme au Journal asiatique, [Paris, 1822], p. 31-34.*

d'art, etc.». Bref, dans tous ces articles réglementaires, la question de constitution d'une bibliothèque apparaît secondaire, après les études orientales et les publications et impressions.

C'est à Abel-Rémusat qu'il revient d'évoquer explicitement, au terme d'une année d'activité, l'importance prise par «une petite bibliothèque, riche surtout en ouvrages relatifs à l'Asie» :

«C'était l'un des premiers besoins d'une société dans laquelle on est sans cesse préoccupé de langues, de traductions et de discussions philologiques.»

Son secrétaire précise alors les moyens et les domaines à privilégier pour enrichir cet embryon de collection². Il faudra cependant attendre trois décennies pour que celle-ci, passée de 17 titres (avril 1822) à environ 1600 titres, devienne une véritable bibliothèque dotée de dispositions propres: l'établissement d'un véritable catalogue, et l'instauration d'un «Livre de prêts»³. Ce tournant des années 1850 marque aussi plusieurs changements importants pour la Société asiatique: en 1848 tout d'abord disparaît la monarchie qui avait vu la naissance de la société savante sous le règne de Louis XVIII, avec la fin du soutien, manifesté dès 1822, du duc d'Orléans, devenu roi sous le nom de Louis-Philippe I^{er}. La brève République et l'instauration du Second Empire sonnent comme la fin d'une époque pour la Société. Par ailleurs celle-ci déménage, en 1854, du local qu'elle occupait depuis sa création, pour s'installer au 3 quai Malaquais⁴. La fondation et cette première évolution de la bibliothèque de la Société asiatique s'inscrivent aussi dans les années 1820-1850 qui, engagées avec le déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion en 1822, s'achèvent par la publication des volumes du *Monument de Ninive* (1849-1850) par Paul-Émile Botta, ouvrant la voie au déchiffrement du

² «Rapport sur les travaux du Conseil de la Société asiatique, et sur l'emploi des fonds pendant l'année 1822, fait dans la séance générale du 21 avril 1823, par le Secrétaire de la Société», in *Société asiatique. Discours et rapports lus dans la séance générale annuelle du 21 avril 1823, sous la présidence de S. A. S. M^{gr} le duc d'Orléans; suivis de la Liste des membres souscripteurs, de celles des associés étrangers, et du Règlement de la Société*, Paris, 1823, p. 36-41.

³ SA, Bibl.: le registre concerne les années 1853-1869.

⁴ Sur ses implantations successives, voir J.-M. Allier et A. Fenet, «La Société asiatique: histoires et collections. I. Les tribulations de la bibliothèque (1822-2010)», *JA CCIC*, 2011, 1, p. 121-128.

cunéiforme, et le début des fouilles de Mariette au Sérapeion de Memphis (1850-1854); c'est aussi l'époque de la mort d'Eugène Burnouf (1852) qui met fin à l'attrait des étudiants étrangers, notamment allemands, pour les études sanskrites à Paris⁵, et de l'élaboration du nouveau catalogue général des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale (puis Nationale) – le précédent datant de 1739⁶.

À la fois témoin et acteur de cette effervescence philologique et linguistique, la Société asiatique constitue, à travers ses premières collections, un bon révélateur du développement des études orientales en France depuis la seconde Restauration jusqu'au début du Second Empire et, de manière plus large, des transferts culturels à l'œuvre à cette époque autour de l'orientalisme scientifique. Le fonctionnement de cette petite structure, les modes de constitution de son patrimoine littéraire, l'état des collections et leur répartition thématique vers le milieu du XIX^e s. mettent ainsi en lumière l'organisation et l'historicisation progressive de ce vaste champ disciplinaire⁷.

I. LES HÉSITATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE D'UNE JEUNE SOCIÉTÉ SAVANTE

Localisation et personnel

La Société asiatique et sa Bibliothèque ont donc logé au 12 rue Taranne, de 1822 jusque 1854.

⁵ P. Rabault-Feuerhahn, «Voyages d'études et migrations savantes. Paris, lieu fondateur et provisoire de l'indianisme allemand», in *Itinéraires orientalistes entre France et Allemagne. Revue germanique internationale* VII, 2008, p. 139-156.

⁶ Reinaud, in *JA* V (5^e série), 1855, p. 572-582.

⁷ La Société asiatique a déjà fait l'objet d'une analyse comparable par G. Bergounioux, «L'orientalisme et la linguistique. Entre géographie, littérature et histoire», *Histoire Épistémologie Langage* XXIII, 2001, p. 39-57: s'appuyant sur les rapports annuels de Jules Mohl publiés dans le *JA*, elle concerne plus particulièrement le champ de la linguistique. L'étude publiée ici repose quant à elle en grande partie sur les archives et collections de la Société; pour un aperçu général de celles-ci, voir A. Fenet, P.-S. Filliozat et È. Gran-Aymerich, «La Société asiatique, une société savante au cœur de l'orientalisme français», *Les Nouvelles de l'archéologie* CX. *Archives de l'archéologie européenne (AREA)*, nov. 2007, p. 51-56.

Cette rue a disparu avec le percement du boulevard Saint-Germain: elle s'étendait alors entre la rue des Saints-Pères et la place Saint-Germain-des-Prés. À cette adresse siégeaient d'autres sociétés savantes et philanthropiques, et le local en particulier était loué et partagé avec d'autres associations. Durant ces trente ans, la compagnie orientaliste a vu se succéder à sa présidence: Silvestre de Sacy (1^{er} avril 1822-30 avril 1829), le sinologue Abel-Rémusat (30 avril 1829- juin 1832), à nouveau Silvestre de Sacy (3 septembre 1832-28 avril 1834), Amédée Jaubert, spécialiste d'arabe, de persan et de turc (28 avril 1834-27 janvier 1847), et depuis 1847 l'arabisant Joseph-Toussaint Reinaud. Cette prédominance des maîtres des études arabes n'a pas manqué d'être relevée par certains contemporains; elle n'est sans doute pas non plus sans incidence sur l'état de ses collections au début des années 1850 (voir *infra*).

En ce qui concerne l'histoire de la bibliothèque proprement dite au XIX^e s., les sources imprimées s'avèrent indigentes: le *Journal asiatique* ne donne que quelques rares indications à cet égard, ses index ne contiennent pas d'entrée «Bibliothèque» et celle-ci, à une seule exception près, ne fait pas l'objet d'un rapport particulier lors des séances générales⁸.

Pour exemple, dans son rapport annuel du 30 mai 1842⁹, le secrétaire adjoint Jules Mohl, évoquant les vingt ans de la Société, n'évoque aucunement la bibliothèque, se contentant à cet égard de consacrer un paragraphe sur les manuscrits orientaux collectés – gardés ou donnés à la Bibliothèque royale –, et de mentionner les frais dépensés pour elle depuis 1822, soit un total de 6.127 fr.!

Les comptes rendus et correspondances manuscrits quant à eux, lacunaires pour les débuts de la Société, ne livrent que de rares informations disséminées. On parvient cependant, par de longs recoupements, à rassembler quelques éléments disparates, telle la liste des premiers bibliothécaires:

l'indianiste Garcin de Tassy (1822-avril 1826)¹⁰, puis Eugène Burnouf (1826-fin avril 1830) et Stahl, un élève de Silvestre de Sacy (1830-

⁸ JA VIII (3^e série), 1839, p. 8: rapport de Bailleul bibliothécaire «sur l'état de la bibliothèque de la Société» lors de la séance générale du 17 juin 1839; texte malheureusement non reproduit dans le JA, et non conservé dans les archives.

⁹ JA XIII (3^e série), 1842, p. 474-527.

¹⁰ BIF, Ms 2978, pièce 158, f^o 401: lettre signée de Garcin de Tassy «secrétaire adjoint et bibliothécaire» informant J. Mohl de son admission à la Société asiatique le 7 juin 1824 sur parrainage de Hauterive et Sacy. Sur le futur président de la Société asiatique (1876-1878), voir: A. Régnier, «Hommage rendu à la mémoire de M. Garcin de Tassy», JA XII

1838¹¹ qualifié ironiquement par Burnouf de «Bibliomane»¹²: tous trois faisaient office à la fois de secrétaire-adjoint et de bibliothécaire.

La question d'un bibliothécaire spécifique est débattue au moins dès 1835, à l'occasion de dons importants de l'Asiatic Society of Bengal.

Jules Mohl, alors membre du Conseil et commissaire des fonds, y est fermement opposé: «Je vous ai écrit que Csoma de Körös nous a fait donner le *Kadjou* (si tant est que cela s'écrit ainsi). J'ai vu hier deux volumes à la Société, qui sont arrivés isolés ce qui m'inquiète un peu pour les autres. Quand ils seront tous ici, je proposerai qu'on les dépose provisoirement à la bibliothèque du Roi, pour y être soumis au régime commun des manuscrits. Ici vous savez que nous n'avons pas un établissement suffisant pour nous garantir de la dilapidation des choses aussi importantes. Je trouverai beaucoup de résistance, Feuillet¹³ ne veut pas en entendre parler, il propose de payer un bibliothécaire [pour?] la Société, c'est absurde à ce qu'il me semble. J'en parlerai au Vieux de la montagne¹⁴. Il s'entend que nous nous réserverions la pleine propriété et le droit de le retirer quand bon nous semblera. Ce sont de gros volumes oblongs, tirés sur papier d'écorce d'arbres, à ce qu'il m'a paru.»¹⁵ Il faut attendre 1838 pour qu'une telle

(7e série), 1878, p. 454-456 et P. Labrousse (dir.), *Langues' O 1795-1995. Deux siècles d'histoire de l'École des langues orientales (1795-1995)*, Paris, 1995, p. 203-209.

¹¹ Un étudiant allemand à Paris, classant les «plus forts parmi les auditeurs de M. de Sacy», le décrit ainsi en 1828: «Après M. Fleischer, la première place appartient à un Alsacien, M. Stahl, qui se distingue par la variété de ses connaissances bibliographiques» (cité *in ibid.*, p. 27).

¹² BNF, NAF 10599, f. 9-10: lettre de Burnouf à Mohl du 14 juillet 1830. Son père Jean-Louis n'est guère plus flatteur, lorsqu'il lui commente le discours de Stahl prononcé lors de la séance générale du 5 juin 1835: «Rien de nouveau pour la séance générale de la Société Asiatique: Mohl m'a dit que Stahl avait demandé qu'on la reculât, pour qu'il eût le temps de faire un *grand* rapport. On avait proposé qu'il ne fût rendu compte que des travaux du Conseil, mais ce cadre eût été trop exigü pour le génie du secrétaire adjoint [Stahl]» (*Choix de lettres d'Eugène Burnouf 1825-1852, suivi d'une bibliographie*, Paris, 1894, p. 518).

¹³ Laurent-François Feuillet (1768-1843), membre comme Mohl de la commission des fonds de la Société, occupe le poste de bibliothécaire à l'Institut de France.

¹⁴ Surnom donné par Mohl à Silvestre de Sacy, alors conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque royale, par allusion au mémoire de celui-ci sur les Assassins.

¹⁵ BNF, NAF 10599, f. 130-131: lettre de Mohl à Burnouf du 27 juillet 1835. Sur le séjour de Csoma de Körös à Calcutta et son initiative d'envoyer les doubles tibétains des collections de l'Asiatic Society en Europe, voir *JA X* (2^e série), 1832, p. 91-92 et *XV*, 1835, p. 551-552; cette «grande collection bouddhique tibétaine», dont un exemplaire du *Kandjour*, fut finalement transféré à la Bibliothèque royale, suite au rapport d'une commission nommée au sein du conseil de la Société asiatique (*JA XVI* (2^e série), 1835, p. 96

fonction soit distincte: c'est un dénommé Bailleul «avocat» (1838-1841)¹⁶ qui assume ce poste, puis le japonologue Léon Pagès¹⁷ (1841-10 février 1843¹⁸) et enfin l'arabisant Kazimirski de Birberstein (10 mars 1843-au plus tard printemps 1858)¹⁹. Celui-ci se fait aider, vers 1852-1853, ponctuellement par Clément Mullet²⁰, géologue versé dans les études arabes, et par Charles Malo qui semble pour sa part assurer les tâches courantes de la bibliothèque au moins jusque 1856²¹. Occasionnellement, des «commissions» nommées au sein du Conseil ont pu dresser des rapports sur une question particulière ou prendre des décisions, suite à des observations du bibliothécaire en fonction. Quant au travail effectivement mené par les préposés, les sources là encore restent très discrètes: quelques traces dans les correspondances ou les procès-verbaux semblent évoquer l'ouverture aux

et 280; L. Finot, «Historique de la Société» in Société asiatique, *Le Livre du centenaire (1822-1922)*, Paris, 1922, p. 1-65: p. 49-50, nuancé par J. Filliozat, «Catalogue des manuscrits sanskrits et tibétains de la Société asiatique», *JA* CCXXXIII, 1941-1942, p. 1-81: p. 3).

¹⁶ Ce nom apparaît sans prénom, suivi de «fils»: faut-il reconnaître dans le père l'ancien Girondin Jacques-Charles Bailleul (1762-1843), auteur d'écrits sur la Révolution et sur les finances, ou son frère l'imprimeur Antoine Bailleul?

¹⁷ Sur Léon Pagès (1814-1886), auteur d'une *Histoire de la religion chrétienne au Japon depuis 1598 jusque 1651*, qui fut diplomate au Japon à la fin des années 1840, voir la notice de P. Bellevaire in F. Pouillon (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, 2008, p. 735. Il était devenu membre de la Société le 11 août 1837 (parrainage inconnu).

¹⁸ Dans une lettre au Président, datée du 10 février 1843 (Arch. SA, Corr.), il présente en effet sa «démission des fonctions de Bibliothécaire de la Société: [s]es occupations ne devant point [lui] permettre d'y consacrer le temps qu'[il] aurai[t] désiré». Celle-ci est validée par le conseil du 10 mars 1843.

¹⁹ Lors de ce même 10 mars 1843 (*JA* I, 4^e série, 1843, p. 472 ss.), «sur l'observation de M. le président [Jaubert], que la bibliothèque réclame impérieusement une direction, et sur l'avis de plusieurs membres, le conseil nomme bibliothécaire provisoire M. Kasimirski, présent à la séance, et qui veut bien accepter cette fonction.» Membre le 6 mai 1833 sur parrainage de Sacy et Jaubert, Kazimirski (1808-1887) est surtout connu pour sa traduction du *Coran* (notice par S. Larzul in F. Pouillon (éd.), *op. cit.*, p. 537-538).

²⁰ (1796-1870). Riche notice dans G. Dugat, *Histoire des orientalistes de l'Europe du XII^e au XIX^e siècle*, Paris, 1868-1870, II p. 31-43; voir aussi *JA* XVI (6^e série), 1870, p. 15.

²¹ D'après une correspondance avec Mohl (BIF, Ms 2981, pièces 85-104, f. 156-189) et des listes du Conseil, il ressort que C. Malo a travaillé de manière polyvalente pour les diverses sociétés de l'immeuble de la rue Taranne, avant d'en devenir l'agent officiel à l'automne 1853 jusqu'en 1859. Son rôle d'accueil du public à la bibliothèque est attesté dans les archives de la Société (Arch. SA, Bibl., dossier Dépouillement du livre des prêts [circa 1838-circa 1853]) par quelques lettres échangées dans le second semestre 1953 avec un membre, Émile Acollas, et par une autre de Kazimirski datée du 16 mars 1853 relative à un prêt exceptionnel d'ouvrages à un lecteur extérieur à la Société.

membres quelques heures par semaine²², établissement de rapports²³, le suivi des prêts, l'enregistrement des ouvrages ou encore des réclamations d'imprimés non reçus²⁴.

Dépenses liées à la bibliothèque

La bibliothèque ne fait l'objet d'aucune ligne budgétaire particulière dans les comptes de la Société: cela s'explique notamment par la quasi absence d'acquisition monnayée d'ouvrages (voir *infra*). En dépouillant les registres et documents comptables, on peut cependant y rattacher trois types de frais – et encore de manière incertaine – qui rentrent dans des catégories «dépenses littéraires» et/ou «dépenses d'administration».

En premier lieu, figurent de façon récurrente des dépenses concernant des frais de port ou de douane, reportés de la façon suivante: par mention de la provenance (par ex. «18 janv. 1824 port d'une caisse de livres venant d'Italie: 2,50 [fr.]» de l'intermédiaire ou du dépositaire («3 août 1824. Transport de livres de chez M. A. de Rémusat: 75[c.]» ou «7 août 1828. Remboursé à MM. Dondey Dupré pour livres venus de Londres: 1,60[fr.]»), ou encore par le moyen de transport («12 décembre 1828. Un paquet de livres venu par la diligence: 1,20[fr.]»).

Cependant, la plupart du temps, ces mentions de frais de port pour des caisses ou des paquets ne précisent pas le détail du contenu de ces derniers, ni s'il s'agit d'ouvrages reçus ou de publications à vendre. Ainsi ces frais doivent-ils concerner non seulement les volumes donnés à la bibliothèque, mais aussi sans doute les publications de la Société, les souscriptions de livres, les livres réceptionnés pour être vendus...

En témoigne par exemple cette recommandation de Mohl à Burnouf, le 27 juillet 1835, à la veille de son départ pour Stuttgart: «Quand les livres de Tornow seront arrivés faites établir à Cassin une feuille pour eux dans son livre de comptes indiens. Vendez-en ce que vous voudrez ou pourrez, mais ne le laissez pas annoncer dans le *Journal Asiatique* comme se trouvant chez nous, parce que je veux donner à Dondey ce que nous ne pouvons vendre de

²² À partir de juin 1823, les mardi et samedi de 13h à 16h (*JA* II, 1823, p. 377 et 380).

²³ Par ex. Arch. SA, Séance du 5 avril 1824: «M. Garcin de Tassy fait un rapport sur l'état de la bibliothèque; d'après sa demande, MM. de Lasteyrie, St-Martin et Klaproth sont chargés d'examiner quels sont les ouvrages qu'il pourrait être utile d'acquérir.»

²⁴ En 1843, à propos de «journaux turcs»: *JA* II, 4^e série, 1843, p. 100-101 et 275.

la main à la main.»²⁵ Pour 1845, le budget rédigé par Mohl comporte parmi les recettes générées par la vente de livres la mention «a) au bureau et au dépôt de Londres; b) au bureau pour la Société de Calcutta», explicitée au chapitre des dépenses de la façon suivante: «3) paiement à la Société asiatique de Calcutta pour livres vendus. Nota. On a vendu pour 239 fr. mais il était dû des ports de paquets et de caisses 90 fr: 149 [fr]». Par ailleurs, au niveau du contenu des colis, il est question le plus souvent de «livres», mais aussi de «manuscrits» – à ne pas prendre au sens strict: dans les registres et les correspondances, le terme est utilisé pour désigner des textes venus d’Orient, imprimés ou copiés à la main – et rarement de «journaux»²⁶. Il est donc difficile d’exploiter ces chiffres comptables, et d’estimer à travers eux l’importance et la nature des arrivées de paquets réellement destinés à la bibliothèque. De façon occasionnelle, ces données sont heureusement augmentées d’une précision bibliographique: ainsi le «2 décembre 1829. Payé à MM. Treuttel & Würtz le port de l’ouvrage de M. Marsden²⁷: 3[fr.]», ou en 1838 «D. Transport des livres de la Compagnie des Indes: 94,15[fr.]». De rares cas peuvent être précisés grâce à la correspondance: ainsi le don de G. H. Haughton, membre de la Société, qui envoie son ouvrage depuis Londres²⁸. En matière de douane, la Société asiatique semble bénéficier parfois, à sa demande, de réductions de taxes; c’est ainsi qu’en 1822 les imprimés provenant de la collection Laroche en sont exonérés²⁹ ou qu’en 1837, les pièces comptables justifient les 3 francs à payer pour la caisse contenant

²⁵ BNF, NAF 10599, f. 138-139. Cassin est l’agent entre autres de la Société asiatique entre 1822 et 1844, et de la librairie orientale Dondey-Dupré père & fils (jusqu’en 1835, puis gérée par Mme V^{ve} D.-D. jusqu’en 1845), la maison qui s’occupait des publications de la Société.

²⁶ Par ex. Arch. SA, Compt.: «22 janvier 1834. 3 paquets de journaux de l’Inde: 1,99[fr]»; 5 mai 1835: «23,50 fr pour port des journaux du Levant».

²⁷ Treuttel & Würtz, maison d’édition française fondée en 1770 à Strasbourg par J. G. Treuttel (1744-1826) auquel se joignit J. G. Würtz (1768-1841). La bibliothèque conserve plusieurs titres du britannique William Marsden (1754-1836) et il est difficile de préciser duquel il s’agit ici.

²⁸ La ligne comptable «5 novembre. Port d’un dictionnaire bengali: 5.50[fr]» est explicitée par une lettre de Sir Haughton à Mohl du 12 octobre 1833 (Arch. SA, Corr.), l’informant de l’envoi de son *Dictionary Bengali and Sanskrit, explained in English and Adapted for Students of Either Language (...), London, 1833* et portant au verso une note de E. Burnouf: «reçu de M. Cassin 5,50 fr pour port du dictionnaire de M. Haughton venu par la diligence - 4 nov. 1833». Le volume en question (cote 4°1224) porte la dédicace manuscrite: «Presented to the Société Asiatique of Paris on the part of the Hon. East India Company by the author».

²⁹ Arch. SA, Séance du 1^{er} juillet 1822, «Note des livres indiens du catalogue de feu M. La Roche acquis pour la SA par les commissaires nommés à cet effet par le Conseil de la Société».

«10 manuscrits orientaux tibétains, valeur 300 fr», parce que ceux-ci «étant considérés comme objets de curiosité, la Société asiatique n'aura qu'à payer que le simple droit d'impo[sitio]n de la valeur», soit 1%.

Seconde catégorie de dépenses à mettre en relation avec la bibliothèque, celle des reliures. Les factures détaillées, lorsqu'elles sont conservées, permettent de se rendre compte qu'il s'agit bien d'ouvrages de la bibliothèque car elles donnent souvent, quoique sommairement, en plus du format, quelque indication sur l'objet traité (auteur et/ou mot du titre, ou aperçu du contenu): telle «vol. Atkinson in 8°», «vol. *Contes indiens* in 12» ou «vol. de langues slaves in 4°»³⁰.

Les plus sommaires, n'indiquant que le nombre de reliures diverses réalisées avec les formats, semblent elles aussi concerner la bibliothèque: s'il s'agissait de reliures des publications de la Société, les factures présenteraient des ensembles plus homogènes, avec des nombres de volumes plus importants. Seuls cas qui ne sont pas en liaison avec la bibliothèque: les reliures exceptionnelles, pour dons royaux³¹. Les titres reliés peuvent être des revues, des monographies en un ou plusieurs volumes, mais aussi des brochures individuelles – ce qui explique les écarts observés entre le nombre de reliures et leur coût.

Les premiers travaux de reliure sont réalisés en 1823; les dépenses annuelles dans ce domaine se révèlent assez irrégulières, avec des pics en 1828 – à la fin de la première présidence de Silvestre de Sacy –, en 1839 et 1848, ou avec des années sans frais – peut-être à cause d'autres dépenses plus importantes ou par restrictions budgétaires – en 1833, 1836, 1838, 1847, et de 1849 à 1853³².

³⁰ Exemples tirés de la facture de Regnard «reliureur et doreur» du 12 juillet 1845, contresignée par Kazimirski (Arch. SA, Compta.).

³¹ Ainsi en 1825: reliure de deux jeux de 5 vol. du *JA*, l'un «aux armes du Roi», l'autre «aux armes du roi de Prusse», pour un montant total de 120 fr.; en janvier 1833: 80 fr. «pour reliure des ouvrages présentés au Roi par la Société».

³² Arch. SA, Compta. 1823: 46,50 fr pour 21 reliures; 1824: 36,35 fr pour 13 ou 63 reliures (facture peu claire); 1825: 58,30 fr pour 14 reliures; 1826: 28,60 fr pour 16 reliures (dont 4 vol. *JA* + 10 Bibles); 1827: 44,75 fr pour 20 reliures; 1828: 91,45 fr pour 69 reliures; 1829: 54,20 fr pour 63 reliures; 1830: 79,65 fr pour un nombre indéterminé de reliures (au moins 18); 1831-1832 (?): 86,25 fr pour 46 reliures; 1833: uniquement frais de reliure pour le roi (voir *supra*); 1834: 52,45 fr pour 28 reliures; 1835: 33,40 fr pour 13 reliures; 1837: 33,50 fr pour 26 (?) reliures; 1839: 112,90 fr pour 70 reliures; 1840: 31,90 fr pour 21 reliures, ou peut-être plus; 1841: 34,40 fr pour 64 reliures; 1842:

Enfin, parmi les débours de travaux sur les locaux, quelques factures de menuiserie très ponctuelles, attestant d'aménagements progressifs au cours des trente années, marquent les étapes de l'agrandissement des collections.

Des premières tablettes sont posées à l'automne 1822³³, puis de manière régulière durant trois ans³⁴; des aménagements supplémentaires sont apportés ensuite en 1829 et 1837, avec des compartiments fermés³⁵. Dès 1830, le développement des rayonnages semble avoir imposé l'achat d'une échelle³⁶, et des lignes de dépenses de papeterie indiquent la confection de boîtes spéciales³⁷: peut-être pour le rangement des brochures et tirés-à-part? Il faut attendre ensuite les années 1848-49 et 1853 pour trouver des dépenses de réparation des locaux, précisément aux périodes où l'on s'active à élaborer un véritable catalogue³⁸.

8,10 fr pour 4 reliures; 1843: 36,85 fr pour plus de 25 reliures; 1844 (archives lacunaires): 29,25 fr pour 27 reliures; 1845: 32,50 fr pour 24 reliures; 1846: plus de 4 fr pour un nombre indéterminé de reliures; 1848: 128,50 fr pour 89 reliures.

³³ Dépense de 18 [fr.] au «sieur Bedouin, menuisier», pour paiement de la facture suivante [*sic*]: «Memoirre demeu nuysers fait rue Tarane hau tel des bain aux deux sieme sur le deven — davoirre fait et fournis 5 tablaite de chacune 5 pied 6 pous de long sur 9 pous et demis de large[,] fournis les tasseau».

³⁴ 7 [fr.] au même, le 20 novembre 1823, pour des «tablettes dans la Bibliothèque»; 5 [fr.] au même, le 20 mars 1824, pour 2 tablettes avec abattant; 51 [fr.], le 24 mai 1825, pour «posage de tablettes pour la Bibliothèque».

³⁵ 21 fr. au «Sr Barassat, menuisier», en règlement de la facture suivante de février 1829 [*sic*]: «avoir posé 2 tablettes de 5 pied avec des tasaux[,] vaut 3 fr / fourny une boite en sapin a compartimens pour mettre des cartes du catalogue 5 fr / fourny six petit banc pour mettre derrière les livre de la bibliothèque 8 fr / fourny une boite en noyé pour mettre les cachets et estampilles[,] vaut 5 fr»; 52,50 fr à la menuiserie de Guillaume Constant, le 18 août 1837, «pour fermer le dessous de la Bibliothèque» – travail pour lequel une facture d'Eugène Jozon serrurier précise qu'il a «ferré les 4 petites portes des dessous des bibliothèques» –; 6 [fr.] au même, le 23 avril 1838, «pour la Bibliothèque fourni 5 bancs en sapin 6 lig. en 4° de large, 4° de haut sur chaque 3 pieds 6° de long».

³⁶ «11 juin 1830. Achat d'une échelle pour la Bibliothèque & transport: 15 [fr.]».

³⁷ «8 juillet 1823. Achat d'un carton à portefeuilles pour la Bibliothèque: 3,50 [fr.]»; «10 août 1827. 6 boîtes vertes pour la Bibliothèque à 1f50: 9 [fr.]». Dépense isolée: 10 octobre 1843 «un kg de ficelle pour la bibliothèque» à 0,80 [fr].

³⁸ Factures de Laverdure pour cinq journées de travail «nettoyage de la bibliothèque» en septembre-octobre 1848. Registre de caisse 1822-1853: (f. 88) 27 septembre 1849 «payé pour 2 carreaux posés à la Bibliothèque 2,50 [fr.]»; (f. 110) 15 juillet 1853 «pose d'un carreau à la Bibliothèque 1 [fr.]» et 10 septembre «Réparations à la Bibliothèque 3 [fr.]».

Règlements et établissement de catalogues

La question de la consultation des ouvrages se pose dès le 2 juin 1823:

«M. Garcin de Tassy, secrétaire adjoint et bibliothécaire, fait un rapport sur l'état de la bibliothèque. Conformément aux conclusions de ce rapport, le conseil arrête 1° que le catalogue des livres sera fait double, par ordre de matière et d'après l'ordre alphabétique des noms des auteurs, 2° qu'un certain nombre d'ouvrages brochés ou en feuilles, qui risqueraient d'être altérés ou dépareillés, seront reliés, et que la dépense peu considérable nécessaire pour cette opération sera portée au compte des dépenses diverses, 3° que la bibliothèque sera mise à la disposition des membres de la Société les mardis et samedis de chaque semaine de 1 h à 4 h. MM. les membres seront prévenus de cette dernière disposition par un avis inséré dans le *JA*.»³⁹

On ne conserve par ailleurs nulle trace de ce catalogue – si ce n'est peut-être la mention dans la facture de menuiserie de février 1829⁴⁰ –, de sorte qu'on ne peut être assuré que cette résolution ait été suivie d'effet.

L'arrangement reste en vigueur jusqu'en 1830, date à laquelle

«M. Stahl secrétaire adj. et bibliothécaire annonce qu'il présentera dans la prochaine séance du conseil un projet de règlement relatif à la bibliothèque de la Société»⁴¹.

Ce texte, qui n'est connu que par une copie conservée dans les archives, restreint le nombre de publications empruntables (exclusion des «dictionnaires et grammaires d'un usage fréquent», des derniers périodiques durant le mois qui suit leur réception, et du *JA*) et le prêt à la présence obligatoire du bibliothécaire (les mardis et samedis de 14h à 16h)⁴². Trois ans plus tard, le président fait part de «réclamations relativement à la fermeture de la Bibliothèque de la Société, ainsi qu'au prêt des livres de cette bibliothèque»: le conseil décide alors d'une commission (composée de Garcin de Tassy, Stahl, et Burnouf), chargée d'établir un projet de règlement; celui-ci est adopté le 1er juillet⁴³.

³⁹ Arch. SA, Séances 1823; cf. résumé par Finot, *art. cit.*, p. 55.

⁴⁰ Voir *supra* note 35. S'il s'agit bien d'un catalogue de livres, les «cartes» laissent supposer plutôt une configuration en fiches.

⁴¹ Arch. SA, Séance du 3 mai 1830.

⁴² SA, Bibl., Registre Donateurs 1822-*circa* 1843: au verso de la couverture, lettre collée du 7 juin 1830, signée «A. Stahl, bibliothécaire».

⁴³ Arch. SA, Séances 3 juin 1833 et 1^{er} juillet 1833.

C'est en 1838, semble-t-il, que naît un véritable projet de catalogue, dû à l'initiative du nouveau bibliothécaire, Bailleul. Celui-ci, écrivant aux membres pour leur réclamer les ouvrages empruntés, leur explique ainsi ses intentions :

«Vous n'ignorez pas que notre Bibliothèque, qui s'est composée volume à volume, est arrivée à former une collection des plus précieuses pour les études classiques de l'Orient. Il devenait tous les jours plus urgent de recenser nos richesses, et de faire cesser la confusion inévitable où elles se trouvaient, en établissant un ordre qui en prévint le retour. C'est ce que j'ai entrepris. J'ai accepté les fonctions de Bibliothécaire avec la ferme volonté de remplir les charges attachées à ce titre dans toute leur étendue, quelque peine et quelque sacrifice qu'elles exigeassent de moi. Vous apprendrez avec satisfaction sans doute que déjà l'œuvre se réalise et se poursuit activement. J'ai combiné, en m'éclairant de l'expérience acquise, la base de classification la plus convenable à la spécialité de nos livres, le plus commode pour leur destination. Je l'ai soumise à la Commission nommée pour l'examiner: elle a été adoptée. J'en ai aussitôt commencé l'exécution. Il m'a fallu faire transcrire les titres de tous les ouvrages sur des bulletins séparés, classer ces bulletins, puis remanier matériellement tous les volumes eux-mêmes, les rechercher, les trier, les rapprocher, les vérifier, les soumettre à l'ordre établi (...). Pour la seconde fois, je les fais en ce moment tirer de leurs rayons afin d'en compléter le rangement. Mais il est indispensable à l'achèvement de l'opération que les livres et manuscrits soient tous présents. (...)»⁴⁴

L'affaire paraît cependant avoir traîné puisqu'en juillet 1841, son successeur Léon Pagès

«expose au Conseil la nécessité de prendre des mesures pour faire rentrer les livres empruntés par les membres de la Société, avant de procéder au classement définitif des ouvrages composant la bibliothèque. On arrête qu'une circulaire sera adressée aux membres de la Société, pour les inviter à réintégrer provisoirement dans la bibliothèque les volumes dont ils sont dépositaires»⁴⁵.

Sept mois plus tard, le bibliothécaire énonce les avancées de son travail et propose l'impression du futur catalogue⁴⁶ – proposition restée semble-t-il sans suite, le travail n'ayant pas été finalisé.

⁴⁴ Arch. SA, Bibl., dossier Dépouillement du livre des prêts [circa 1838-circa1853], lettre imprimée datée Paris 6 août 1838.

⁴⁵ JA XII (3^e série), 1841, p. 189, séance du 9 juillet 1841: note de Pagès, bibliothécaire.

⁴⁶ JA XIII (3^e série), 1842, p. 290, séance du 11 février 1842.

Ce n'est qu'en 1846 que réapparaît peut-être trace d'une telle réalisation, avec les rétributions versées à un M. Petit pour «copie des bulletins du catalogue»⁴⁷. Ce qui est en revanche assuré, plus d'un an après, c'est que lors de la séance du 11 février 1848, Caussin de Perceval

«propose que le conseil fasse achever le catalogue de la bibliothèque de la Société: la proposition est adoptée, et le bibliothécaire est autorisé à se mettre en rapport avec la commission des fonds pour les frais que ce travail doit occasionner»⁴⁸.

Adrien de Longpérier, qui approuve le projet, suggère de nouveau l'impression du catalogue, mais Jules Mohl s'y oppose, au nom de la commission des fonds, invoquant la difficulté des «circonstances actuelles»⁴⁹. Malgré tout, le budget pour 1848 intègre 500 francs pour la réalisation du catalogue, qui correspondent à 5 versements mensuels de 100 F à Kazimirski pour effectuer ce travail⁵⁰, auquel viennent s'ajouter des frais de papeterie⁵¹. L'inventaire avance, si l'on en croit les interventions du dernier intéressé dans les séances du Conseil de 1850⁵²... puis de nouveau plus rien jusqu'aux premiers mois de 1853, période à laquelle les membres sont invités à rendre tous leurs ouvrages et une nouvelle commission est nommée pour réaliser un nouveau règlement sur le prêt des livres de la Société asiatique⁵³.

⁴⁷ 165 fr. répartis entre août et octobre 1846, d'après les «Dépenses» des 3^e et 4^e trimestres 1846 et les «Comptes de l'année 1846. Budget de l'année 1847» (Arch. SA, Compta.).

⁴⁸ *JA XI* (4^e série), 1848, p. 464.

⁴⁹ *Ibid.*, in séance du 10 mars 1848. Mohl est alors à la fois secrétaire-adjoint et commissionnaire des fonds. L. Finot (*art. cit.*, p. 62) évoque la crise financière consécutive à la révolution de février 1848.

⁵⁰ Arch. SA, Compta., «Comptes de 1847 et budget de 1848» signé J. Mohl et daté du 11 mai 1848; «Dépenses» des 2^e et 3^e trimestres 1848, avec attestations mensuelles de Mohl.

⁵¹ Arch. SA, Compta., 3^e et 4^e trimestres 1848; facture du papetier-relieur Rossignol du 14 décembre 1848: «1/2 rame de couronne crayonnée pour le catalogue par noms d'auteurs» à 12 fr.

⁵² *JA XII* (4^e série), 1848, p. 88, séance du 14 juillet 1848; *JA XV* (4^e série), 1850, p. 289, in séance du 8 février 1850.

⁵³ Intervention de Reinaud (*JA I*, 1853, p. 283, séance du 11 février 1853); *ibid.*, p. 474-475, séance du 11 mars 1853 (commission composée de Dulaurier, de Longpérier et Defrémery); *ibid.*, p. 573, séance du 13 mai 1853. C'est à cette phase qu'il faut attribuer, dans le dossier Dépouillement du livre des prêts [*circa* 1838-*circa* 1853] (Arch. SA,

Enfin, lors de la séance du 14 octobre 1853,

«on donne lecture d'une lettre de M. Clément Mullet, qui annonce qu'il a achevé le Catalogue de la bibliothèque de la Société, et demande à le remettre au bureau»;

et le 10 novembre 1853,

«M. le président annonce que (...) le bureau a examiné le travail et l'a trouvé satisfaisant; il propose, par conséquent, que le Conseil en prenne livraison. Le bureau propose d'allouer à M. CM la somme de 530 fr pour son travail⁵⁴. Ces propositions sont adoptées. Le Conseil vote des remerciements à M. CM. Le Conseil charge le bureau de présenter un projet de règlement pour l'administration de la Bibliothèque».

Ce dernier, qui est adopté par le conseil de la Société un mois plus tard, élargit notamment les horaires d'ouverture et encadre strictement les conditions de prêt⁵⁵.

Tous ces éléments convergent vers une longue genèse d'un véritable catalogue thématique, ralenti en partie pour des raisons budgétaires et des changements de personnes (?). Les deux amis Burnouf et Mohl, respectivement secrétaire de 1829 à 1852 et secrétaire-adjoint de 1841 à 1852, ne semblent pas avoir particulièrement œuvré à ce projet, ni même l'avoir encouragé – si l'on en croit leur correspondance. La gestion de la bibliothèque, durant ses trente premières années, suit les aléas de la société savante; peu à peu, son développement – peut-être inattendu en

Bibl.), les lettres imprimées ayant pour objet la réclamation des ouvrages empruntés pour «travaux de réorganisation de la Bibl.», portant la date «185[*vac.*]» et la signature du bibliothécaire adjoint, ainsi que la liste «Noms des personnes qui ont des livres appartenant] à la SA» (4 f.), divisée selon les colonnes suivantes:

«n° [de la liste] / noms / n°s des pages [d'un registre de prêt?] / observations / demeures».

⁵⁴ Paiement confirmé par Arch. SA, Registre de caisse 1822-1853, «pour travail à la bibliothèque» et remboursement semble-t-il de frais de papeterie (étiquettes).

⁵⁵ JA II, 1853, p. 528-529 et p. 531 et p. 545-546. Règlement en 8 articles (1° horaires: t.l.j. sauf fériés, de 11h à 15h; 2° prêt; 3° interdits au prêt: dictionnaires et grammaires «qui servent à l'enseignement», journaux et périodiques «de l'année courante», «ouvrages imprimés et manuscrits qui, au jugement du bureau, ne pourraient sortir sans inconvénient»; 4° «estampille»; 5° tenue d'un «registre de prêt», avec date et signature des emprunteurs; 6° restitution indiquée et datée dans le registre de prêt; 7° rappels des emprunts tous les 1^{ers} mars; 8° état annuel au mois de novembre présenté au bureau avec éventuelles décisions prises à l'encontre de tel ou tel lecteur).

importance – amène à y affecter des responsables et à y réaliser un inventaire utile aux lecteurs.

II. LA CONSTITUTION DES COLLECTIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

Alors que le Règlement de la Société mentionne l'«acquisition de manuscrits et d'ouvrages asiatiques» et des «offrandes en livres», dans les faits, c'est essentiellement la seconde pratique qui est majoritaire. Il n'est pas question ici d'en dresser un inventaire exhaustif, mais d'en dégager les grandes lignes, à l'aide de quelques exemples significatifs. Les sources s'avèrent ici encore délicates à utiliser, d'autant plus que, on l'a vu, dans les envois ou réceptions de colis, les titres des manuscrits ou textes orientaux ne sont souvent pas précisés: il est ainsi très difficile de suivre à la trace tel ou tel ouvrage, depuis son apparition dans les collections jusqu'à nos jours.

Une fébrile circulation des livres

Tout d'abord, il convient de s'interroger sur la place de la bibliothèque de la Société asiatique parmi les autres bibliothèques orientalistes parisiennes. Pourquoi en 1822 créer un nouveau fonds, alors que la majorité des orientalistes membres de la Société travaillent à la Bibliothèque royale? Au quotidien, les correspondances privées de ce deuxième quart du XIX^e s. montrent la circulation des savants entre cette dernière, la bibliothèque de l'Institut et la Société asiatique – sans parler des bibliothèques consultées à l'étranger. Les orientalistes n'hésitent pas non plus à se constituer des bibliothèques privées: tels un Silvestre de Sacy, ou un Burnouf. Les prêts et copies d'ouvrages entre structures et individus sont pratiques courantes. Les archives montrent aussi la complexité de ces échanges et acquisitions de livres: les libraires commandent des stocks de livres et peuvent en redistribuer; certains orientalistes font de même, ainsi que la Société asiatique; les commandes peuvent être collectives à diverses bibliothèques et/ou individus. Enfin, il faut aussi compter avec les dépenses de souscriptions de livres, d'usage à la Société asiatique, qui participe de cette manière

au financement de publications tout en en organisant la distribution. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les arrangements évoqués à travers la correspondance de Burnouf à Mohl, à propos par exemple d'un envoi de la Société asiatique de Calcutta :

« Mon cher ami, je vous envoie la liste des livres que nous adresse la compagnie, avec la lettre de Wilson y amenée. Vous y remarquerez un nouvel exemplaire du *Dictionnaire Anglais Benghali* de Ram Komolsen; comme la Société en reçut 2 exemplaires, dont un m'était destiné comme il m'a été affirmé dans la lettre d'envoi, et que cependant cet exemplaire a été, pendant mon absence et par erreur, vendu à la Bibliothèque Royale, ne croyez-vous pas que je pourrais réclamer le nouvel exemplaire qui va arriver, et qui, si la Société le garde, lui fera un double d'un ouvrage qui n'est pas de première nécessité? C'est un projet que je vous soumetts, décidé à faire ce que vous déciderez (...). »⁵⁶

Un même colis d'expédition peut ainsi contenir des imprimés destinés à plusieurs destinataires et à des usages divers, tel celui reçu par l'indianiste de la part de Prinsep, secrétaire de l'Asiatic Society (Calcutta), en 1838, contenant un *Bhâgavata* pour lui, ainsi qu'« un paquet de journaux (...) pour l'année 1837, lesquels (...) octobre, novembre et décembre sont offerts en don à la Société; le reste est sans doute destiné à être vendu; mais je n'ai pas d'instructions sur ce point, je suppose que vous connaissez les instructions de Prinsep, parce que je crois que vous lui avez demandé de ses journaux »; l'envoi comprend encore une publication pour Garcin de Tassy, « le tout », conclut Burnouf, « m'a coûté 4 frs de port que je réclamerai à Cassin »⁵⁷.

Bref, l'ensemble de tous ces témoignages témoigne d'un véritable « trafic » de livres et de manuscrits entre l'étranger et les divers fonds parisiens (commandes ou colis collectifs), entre achats et dons, entre libraires, bibliothèques et savants orientalistes.

Pour ajouter à cet entrelacs, citons encore le cas du manuscrit dit « javanais », « déposé temporairement » par Babinet à la Société asiatique

⁵⁶ BIF, Ms 2976, pièce 295, f° 638-639, s. d. [1838]. Ram Comul Sen (native secretary to the Asiatick [sic], and Agricultural and horticultural societies, member A.S.A. & H.S. and M. & P.S. of Bengal), *A Dictionary in English and Bengalee; Translated from Todd's Edition of Johnson's English Dictionary*, Serampore press, 1834, 2 vol. (cote F°229). Le catalogue de 1852-1853 n'en recensant qu'un exemplaire, l'arrangement semble avoir été réalisé. Sur Wilson, voir *infra* note 69.

⁵⁷ BIF, Ms 2976, pièce 285, f° 620-621, lettre de Burnouf à Mohl du 7 juillet 1838. Sur Cassin, voir *supra* n. 25.

en 1823-1824: ce document ne constituait pas un don définitif, mais fut mis à la disposition des savants de la compagnie, afin qu'ils en donnent une description dans le *Journal*; ou encore celui de la confusion possible privé/public des envois aux savants et institutions dont témoigne Silvestre de Sacy dans une lettre à Burnouf du 23 novembre 1836:

«j'ai l'honneur de vous faire remettre pour la Société Asiatique, un exemplaire du *Dictionnaire Mahratte* de M. Molesworth, qui m'avait été envoyé en 1832 par feu Sir John Malcolm, et que j'avais cru m'être offert par lui. Je n'ai reconnu que depuis peu de jours qu'il était destiné à la bibliothèque de la Société Asiatique, la lettre ci-jointe qui était enfermée dans le volume, ayant échappé jusque là à mon attention. La Société voudra bien, je l'espère, excuser ma négligence parfaitement involontaire.»⁵⁸

Ces échanges et mouvements de publications orientalistes s'expliquent dans une première moitié du XIX^e s. dans laquelle, constate Jules Mohl,

«malheureusement les produits de 100 presses lithographiques de l'Inde et de la Perse ne nous parviennent qu'accidentellement, et ce sera dorénavant un des premiers devoirs des Sociétés asiatiques d'aplanir les difficultés qui s'opposent encore aux communications littéraires entre l'Europe et l'Orient»⁵⁹.

C'est pourquoi lui-même encourage le système du «dépôt» de livres chez les libraires ou les sociétés asiatiques⁶⁰, que pratique aussi personnellement Burnouf:

«J'oubliais de vous dire que j'ai acheté à Bombay [6] exemplaires du *Rigveda* de Stevenson; Wilson m'annonce l'arrivée prochaine. Comme je n'en veux qu'un pour moi, je compte mettre les autres à la Société en y marquant le prix. D'Eckstein m'en a demandé un, il n'en restera que quatre»⁶¹.

⁵⁸ BNF, NAF 10595, f. 492. Sir Malcom (1769-1833), auteur de plusieurs ouvrages sur la Perse et l'Inde, suite à ses missions politiques et militaires en Perse et en Inde, n'a pas été membre de la Société. L'ouvrage en question est: *A Dictionary Murat'hee & English, Compiled for the Government of Bombay*, by the Capt. J. T. Molesworth, assisted by Lts T. and G. Candy, Bombay, 1831, cote 4°1217; le Registre des donateurs 1822-circa 1843 l'indique erronément en 1836 (n°1098) comme un don de l'auteur.

⁵⁹ *JA* XVI (4^e série), 1850, p. 129-131: séance générale du 3 juillet 1850.

⁶⁰ *JA* XVIII (4^e série), 1851, p. 190 ss.: séance générale du 25 juin 1851.

⁶¹ BIF, Ms 2976, pièce 285, f° 620-621, 7 juillet 1838. Le baron d'Eckstein est membre de la Société depuis 1825.

Dans cette constitution entrecroisée des collections parisiennes et cette bibliophilie orientaliste galopante de la Monarchie de Juillet, la place de la bibliothèque de la Société asiatique n'apparaît que bien secondaire dans l'esprit des savants. Les correspondances montrent que celle-ci, loin de constituer une priorité, est souvent absente des préoccupations :

«Le ministre [de l'Instruction publique: Salvandy] (...) m'a (...) commis avec le dit Reinaud pour lui faire un catalogue de la collection de manuscrits orientaux et de livres rapportés par D'Ochoa (...). Le ministre a de son autorité, fait main basse sur le tout⁶²; mais les créanciers de D'Ochoa, qui étaient nombreux, ont réussi à se faire abandonner les volumes imprimés en anglais, comme journaux, dictionnaires, mémoires, dont le nombre était considérable. Le tout a été vendu sans être annoncé, à la salle des commissaires priseurs (...). Je regrette beaucoup cette fausse vente, parce qu'avec un peu de publicité, la bibliothèque de l'Institut, ou moi, aurions pu butiner utilement parmi les journaux de Bombay»⁶³.

La bibliothèque de la Société asiatique vient après les bibliothèques institutionnelles et privées; dans l'esprit d'un Abel-Rémusat, qui opère la distinction entre «les livres utiles et de secours pour les lettres orientales» qu'elle contient et les «dépôts infiniment plus anciens et plus riches» de ses consœurs⁶⁴, celle-ci poursuit un but avant tout utilitaire en réunissant des usuels, des textes orientaux et les travaux de ses membres, tous aisément consultables. Cet état d'esprit a perduré semble-t-il chez les responsables de la Société durant au moins les trois premières décennies de son existence.

Acquisitions

Les achats d'imprimés sont peu attestés.

⁶² Ce catalogue, qui a été publié à la demande du ministre dans le *JA* (XI, 4^e série, 1848, p. 66-85 et 199-201), précise que cette collection a été offerte par celui-ci à la Bibliothèque Royale et à l'Arsenal. Voir aussi S. G. Tulpule, «Un catalogue descriptif des manuscrits marathi dans la collection de Charles d'Ochoa de la Bibliothèque nationale Paris», *BEFEO* LXXV, 1986, p. 105-123.

⁶³ BIF, Ms 2976, pièce 291, f° 631-632, 10 septembre 1846.

⁶⁴ *Société asiatique. Discours et rapports lus dans la séance générale annuelle du 29 avril 1824* (...), Paris, 1824, p. 43.

Le duc d'Orléans y a pourtant incité par le don, dès le 22 avril 1822, d'«une somme de 1000 fr pour acheter des livres», à la suite de quoi «une commission [fut] nommée pour faire [un] choix»⁶⁵. On précise peu après que celle-ci est «chargée de l'acquisition de livres sanskrits»⁶⁶: plus précisément parmi les «livres de feu M. Laroche (...). Le prix total des acquisitions faites par la commission, y compris les frais de transport de Bâle à Paris monte à 373^{fr} 40 lesquels se réduiront à 235^{fr} 40 par la vente de plusieurs ouvrages achetés en nombre et qui doivent être vendus par un libraire, au prix coûtant et seulement aux personnes qui porteront un billet de M. Chézy. (...)». La sélection, opérée par Fauriel et Chézy, ne consiste qu'en 11 titres: 5 grammaires – dont «trois du Bengali, celui probablement de tous les idiômes populaires de l'Inde dont on peut tirer le plus de fruit, parce qu'il est celui qui offre le plus de rapports avec le sanskrit» –, 1 vocabulaire et 5 éditions de textes; en effet, expliquent-ils, même si «la collection de M. Laroche renfermait à peu près tous les ouvrages sanskrits qui ont été imprimés jusqu'à ce jour, et leur prix n'aurait pas excédé la somme que vous pouvez, dès ce moment, consacrer à l'accroissement du noyau de la bibliothèque la Société, cependant vos commissionnaires n'ont pas cru qu'il fût convenable d'employer toute cette somme à l'achat d'une seule classe de livres; ils ont pensé qu'il ne fallait pas vous ôter la possibilité de profiter de la chance qui peut aisément s'offrir d'acquérir des ouvrages en d'autres langues que celles de l'Inde; et il se sont bornés à choisir, parmi les ouvrages sanskrits de M. Laroche, ceux qu'il était le plus important d'avoir dès à présent, ou le plus incertain que l'on pût se procurer par une autre voie»⁶⁷. Abel-Rémusat se réjouit, au terme de la première année d'activité, sur cette libéralité financière du duc d'Orléans qui a permis de «rassembler divers ouvrages relatifs au sanskrit, qu'il est

⁶⁵ JA I, 1822, p. 48-49 et Arch. SA, séance du 22 avril 1822.

⁶⁶ JA I, 1822, p. 50 et Arch. SA, séance du 3 juin 1822, où l'on annonce que «le choix de livres qu'elle a été chargée de faire est maintenant en route pour Paris. Le montant du prix sera d'environ 360 fr.».

⁶⁷ Arch. SA, séance du 1^{er} juillet 1822, «Note des livres indiens du catalogue de feu M. La Roche acquis pour la SA par les commissaires nommés à cet effet par le Conseil de la Société»; SA, Bibl., Registre des donateurs 1822-circa 1843, f°14-15. W. Yates, *A Grammar of the Sanscrit language, on a new plan*, Calcutta, 1820 (cote 8°154); W. Carey, *Grammar of the Bengalee Language*, Serampore, [diverses éditions] (autre ex. legs Garrez: cote 8°2857); N. B. Halhed, *A Grammar of the Bengal Language*, Hoogly, 1778 (cote 8°2832, avec dédicace de Helvetot à La Roche 1820); J. Keith, *A Grammar of the Bengalee Language, Adapted to the Young, in Easy Questions and Answers*, Calcutta, 1820; *Bhagavad Gita*, Calcutta, 1808 (cote 8°18); *Devi-mahâmyam*, Calcutta, s.d. (8°72); *Gita-govinda*, [s.l.n.d.] (8°71); *Manu Sanghita* (disparu?); *Kira-tardjunya*, Calcutta, 1814 (cote 4°175: échangé comme double en 1856, puis racheté à la vente Foucaux en 1894!).

maintenant très difficile de se procurer en Angleterre et même dans les Indes»⁶⁸.

Suivant le principe énoncé dans le §I du règlement de la Société asiatique et les souhaits exprimés dans le même discours d'Abel-Rémusat de 1823, la bibliothèque continue à se doter quand il le faut d'outils considérés comme indispensables aux études orientales: des dictionnaires et des grammaires.

C'est ainsi qu'au 4 août 1823, «la proposition d'acheter pour la bibliothèque un exemplaire du *Dictionnaire* de Meninski et du *Dictionnaire samskrit* de Wilson est renvoyée à la Commission de fonds»; cette demande est agréée quelques mois plus tard et coûte 442 fr.⁶⁹. En même temps, on obtient «un *Dictionnaire géographique* de Vosgien relié» pour 7 fr.⁷⁰ En octobre 1823, c'est au tour du *Dictionnaire latin* de Novitius d'entrer dans les collections pour la somme de 8 fr.⁷¹

Suite à la proposition de Garcin de Tassy, la Société se procure en mai 1824 un exemplaire du *Kamoos* (en 4 vol.)⁷²; parallèlement, elle achète un usuel

⁶⁸ *Discours Abel-Rémusat 1823, art. cit.*, p. 36-37. Le secrétaire ne précise pas à quoi ont été employés les quelques 765 francs restants du don du duc d'Orléans: sans doute intégrés dans les comptes généraux de la Société?

⁶⁹ Arch. SA, séances des 4 août et 1^{er} décembre 1823; SA, Bibl., Registre des donateurs 1822-circa 1843, n^{os} 225-226; Compta. 1824, facture de Dondey-Dupré du 5 avril 1824, établissant le coût, «après réduction», de l'achat et de reliures des deux ouvrages. H. H. Wilson (assistant surgeon in the hon. East India Company's service, and secretary to the Asiatic Society), *A Dictionary, Sanscrit and English, Translated, Amended and Enlarged from an Original Compilation Prepared by Learned Natives for the College of Fort William*, Calcutta, 1819 (cote 4°3; legs Ariel); Francisci a Mesgnien Meninski *Lexicon arabico-persico-turcicum, adiecta ad singulas voces et phrases significatione Latina, ad usitatiores etiam italica. Iussu augustissimae imperatricis, et reginae apostolicae nunc secundis curis recognitum et auctum*, Viennae, 1780, 4 vol. (cote F°4).

⁷⁰ Arch. SA, Compta. 3^e trimestre 1823, à la date du 29 août; SA, Bibl., Registre des donateurs 1822-circa 1843, n°175. Il s'agit sans doute du *Dictionnaire géographique* dit de Vosgien, par J.-B. Ladvoat, qui connut de nombreuses éditions depuis 1747 (disparu?).

⁷¹ Arch. SA, Compta. 4^e trimestre 1823, à la date du 8 octobre, et note de «Garcin de Tassy bibliothécaire», datée du 14 octobre 1823. N. Magniez, *Novitius, seu dictionarium latino-gallicum* (...), Paris, 1^e éd. 1721 (disparu?).

⁷² Arch. SA, séance du 3 mai 1824; SA, Bibl., Registre des donateurs 1822-circa 1843, n°301; Compta. 1824, facture de Dondey-Dupré du 17 mai 1824 au prix de "260 fr, convenu avec Dondey-Dupré" par Garcin de Tassy. *The Kamoos or the Ocean. An Arabic Dictionary, by Mujd-ood-deen Mohummud-oobno Yakoob, of Feerozabad; Collated with Many Manuscript Copies of the Work, and Corrected for the Press, by Shykh Ahmud-*

sur les textes arabes dû à Schnurrer⁷³. Après l'acquisition de quatre ouvrages anglo-hindustani vers 1825⁷⁴, en 1833, c'est par l'intermédiaire de M. Richy, juge à Chandernagor et correspondant de la Société, qu'elle entre en possession d'un exemplaire du *Mahâbharatadarpana, ou miroir du Mahâbharata en hindi* en 7 volumes. L'arrivée de cet ouvrage ne s'est pas opérée sans mal, comme l'atteste ce paragraphe:

«(...) M. Richy auquel la SA avait donné des instructions relatives à l'acquisition d'ouvrages indiens manuscrits et imprimés a fait un premier envoi qui est adressé à la Bibliothèque du Roi, au lieu de l'être à la Société Asiatique. Il annonce qu'il s'est entendu à ce sujet avec MM. les conservateurs de la Bibliothèque du Roi, et qu'il a été décidé que ces ouvrages, dont la société avait précédemment acquitté le montant resteraient à la Bibliothèque de la Société. Le conseil arrête qu'il sera fait mention au procès verbal de cette communication.» Les volumes, encore présents dans les collections, portent la mention manuscrite: «3^e envoi à la Bibliothèque du Roi à Paris. L. A. Richy – Chandernagor 10 avril 1833»⁷⁵.

Ce sont les seuls achats d'ouvrages attestés pour la bibliothèque, et ce dans ses dix premières années d'existence; pour les décennies suivantes, les

oobno Moohummudin il Ansareyool Yumunee Yoosh Shirwanee, a Native of Arabia, Now Employed in the Arabic Department of the College or Fort William, Calcutta, 1817, 4 vol. (cote 4°485).

⁷³ Arch. SA, Compta. 2^e trimestre 1824, à la date des 20 et 21 mai; SA, Bibl., Registre des donateurs 1822-circa 1843, n°292. D. C. F. de Schnurrer, *Bibliotheca arabica. Auctam nunc atque integram edidit D. C. F. de Schnurrer (...)*, Halae ad Salam [Halle sur Salle], 1811 (cote 8°1147: ce livre semble avoir appartenu précédemment à «Louis de Sinner 1822» – qui sera membre de la SA en 1829). L'ouvrage, dédié à Sacy, consiste en une bibliographie commentée d'imprimés relatifs aux études arabes et d'éditions de textes.

⁷⁴ Arch. SA, Corr., note en anglais, s. d. [1825]: commande, à adresser à Garcin de Tassy «secrétaire adjoint et bibliothécaire», des trois ouvrages de J. Shakespear, *A Dictionary, Hindustani and English dict.*, 2^e éd., London, 1820 (cote 4°1227); *A Grammar of the Hindustani Language*, 2^e éd., London, 1818 (cote 4°1271-I); *Muntakhabât-i-Hindî, or Selections in Hindustani, with Verbal Translations or Particular Vocabularies, and a Grammatical Analysis of Some Parts, for the Use of Students of That Language*, vol. I-II, 2e éd., London, 1824-1825 (la bibliothèque en conserve aujourd'hui un autre exemplaire, entré parmi les legs Garrez en 1889: cote 4°1270).

⁷⁵ Arch. SA, séances des 4 mars, 3 juin et 1^{er} juillet 1833; séance du 3 février 1834; séance du 5 avril 1835; SA, Bibl., Registre des donateurs 1822-circa 1843, n°922; Corr., lettres de Richy à Burnouf des 10 et 11 avril 1833 (à propos d'envois dans une caisse pour la Bibliothèque Royale, la Société asiatique et «quelques établissements scientifiques») et lettre de Burnouf à Cassin s.d. [circa début 1835]. L'ouvrage porte aujourd'hui la cote 4°3298 (I-VII).

sources n'en mentionnent aucun d'autre⁷⁶. En ce qui concerne les périodiques, deux seules occurrences figurent de manière assurée dans les archives⁷⁷: celle du *Journal of the RAS* dans les premières années, dont l'«abonnement» prend fin en 1845, année à partir de laquelle la revue est reçue par échange avec le *Journal asiatique*⁷⁸, ainsi que l'acquisition semble-t-il isolée de l'annuaire *The East-India register and directory for 1834*⁷⁹.

Il faut enfin mentionner une pratique exceptionnelle en guise d'acquisition: l'arrangement financier en nature. En juin 1823, M. Jombert paie ainsi sa cotisation pour la présente année et pour 1824 en «livres relatifs à la langue arménienne»⁸⁰. Il est vrai que ces ouvrages appartiennent aux remarquables publications, réalisées à Venise par la congrégation des Mékhitaristes, qui avaient déjà fait l'objet d'une note dans le *Journal* en mars 1823⁸¹.

La Société se montre en revanche davantage friande de manuscrits orientaux. En mars 1824, elle se met pour ainsi dire en affaire avec

⁷⁶ Exception faite de ce *post scriptum* laconique de Kazimirski à Mohl (BIF, Ms 2980, pièce 342, f° 605-606) du 19 septembre 1848: «Il y a deux lettres à la Société Asiatique avec deux bons l'un pour 30 fr. l'autre pr 60 fr. On a acheté un Mahabharata (135 fr.)» Comme il n'est pas question d'acquisition de manuscrit à cette époque, peut-être s'agit-il de la traduction en grec de D. Galanos, *Βαλαβαράτα, ἢ σύντομη τῆς Μαχαβαράτας (...)*, Athènes, 1847 (cote 8°13).

⁷⁷ Une note dans la comptabilité de 1832 évoque le paiement par la Commission du JA d'abonnements à la *Gazette académique de Saint-Pétersbourg* (version russe et version allemande) et à la *Gazette de Tiflis*. Mais il n'est pas certain que ces titres soient entrés dans la collection de la bibliothèque (absence dans les catalogues; dépense imputée au JA): peut-être ont-ils seulement servi à alimenter les «nouvelles» données à l'intérieur du *Journal*. *Idem* pour l'abonnement avancé par Mohl de l'*Allen's Indian Mail* en 1845 (attestation signée de l'intéressé, 12 janvier 1846).

⁷⁸ Arch. SA, Compta., «Comptes de l'année 1844 et budget de 1845» réalisé par Mohl. Précédemment – c'est le cas pour 1843 –, celui-ci a même pu avancer pour la Société les dépenses annuelles de souscription et de ports.

⁷⁹ SA, Bibl., Registre des donateurs 1822-circa 1843, n°924: aujourd'hui cote P188.

⁸⁰ Arch. SA, Séance juin 1823; SA, Bibl. Registre des donateurs 1822-circa 1843, n°s 144-148. Après entente avec St-Martin sur le choix des livres, pour un montant estimé à 60 fr, correspondant à deux cotisations annuelles, 5 ouvrages entrent ainsi à la bibliothèque: P. Aucher, *Dictionnaire abrégé français-arménien*, 2 vol., Venise, 1812-1817 (cote 8°553); *Grammaire française en arménien* [titre français manuscrit], Venise, 1821 (cote 8°552); *Fables de Michitar Gos* [*id.*], 1790 (disparu?); *Prières de Grégoire de Nazianze* [en arménien], Venise, 1807 (12°494); Lazare de P[h]arbe, *Histoire* [en arménien], Venise, 1793 (cote 8°505).

⁸¹ JA II, 1823, p. 183-185.

Duvaucel, associé étranger de la compagnie, afin d'acquérir des manuscrits indiens durant son voyage à travers les provinces septentrionales de l'Hindoustan. 1500 fr. lui sont alloués dans ce but; mais le voyageur décède, n'ayant envoyé qu'un seul manuscrit⁸²: un Bhāgavatapurāṇa en six volumes⁸³. Dans les années 1830, elle reçoit encore des manuscrits venus du Népal et de l'Inde par l'intermédiaire de Brian H. Hodgson et de James Prinsep (Société asiatique de Calcutta), et ce grâce à un nouveau crédit de 1500 fr. Il est assez difficile de suivre, à travers les correspondances et les archives, le chemin de ces copies de textes réalisées à la commande en Asie, parce que parviennent à la Société asiatique, depuis la même origine et au même moment, des dons d'autres manuscrits et imprimés; mais finalement l'essentiel de ces précieux documents entre à la Bibliothèque royale, la Société l'estimant plus à même de les conserver⁸⁴.

Dons

La pratique la plus courante pour l'enrichissement des collections est celle des dons, qui est mentionnée dans le Règlement de 1822 et pour laquelle est prévue une énumération imprimée en bonne et due forme avec le discours annuel du secrétaire⁸⁵. De fait, dès avril 1822, ils apparaissent – quoique parfois de manière succincte ou erronée⁸⁶ – mensuellement dans

⁸² *Société asiatique. Rapports sur les recettes et les dépenses de la société, pendant l'année 1825 et les trois premiers mois de 1826, lus et adoptés dans la séance du 27 avril 1826*, Paris, [1826], p. 6-7. Arch. SA, Séances des 1^{er} mars, 5 avril et 29 avril (avec mention d'une lettre de D.) 1824. D'après la chronologie de ces diverses mentions, le manuscrit semble avoir été donné et non acheté: ce n'est qu'à la suite de l'annonce de cet envoi qu'aurait été énoncée la proposition d'ouvrir un crédit au voyageur.

⁸³ Cote C25. J. Filliozat, *art. cit.*, p. 6 et n° 25; E. Burnouf, *Le Bhāgavata Purāna*, Paris, 1840-147. Copie de 1822, illustrée.

⁸⁴ J. Filliozat (*art. cit.*, p. 1-5 et *Bibliothèque nationale, Département des manuscrits. Catalogue du fonds sanskrit I*, Paris, 1941 p. x-xi) recense deux envois de respectivement 24 et 64 manuscrits; c'est le second lot, modifié par une permutation de 6 objets avec le premier, qui fut déposé à la Bibliothèque royale. L. Finot (*art. cit.*, p. 49-51) impute la seule responsabilité de cette politique à Jules Mohl, malgré quelque réticence de Burnouf – ce qui est peut-être à nuancer, vu le statut des deux hommes au sein du Conseil dans les années 1830: le premier membre de la commission des fonds et le second secrétaire.

⁸⁵ *Op. cit.*, p. 31-34: §III, article 6.

⁸⁶ Voir par ex. la réclamation faite par N. Cirier auprès de Burnouf (BNF, NAF Mss 10593, f. 337-341: lettres du 18 octobre 1839 et s. d.).

le *Journal asiatique*, avec le nom du donateur⁸⁷. Aujourd'hui, deux sources principales permettent de préciser les origines des ouvrages et de suivre le rythme des entrées. Tout d'abord les procès-verbaux manuscrits des séances – et dans une moindre mesure leur parution imprimée dans le *Journal asiatique*: ils présentent assez souvent une liste à part des «ouvrages offerts» pour lesquels on précise «les ouvrages suivants sont offerts pour la bibliothèque», à laquelle s'ajoutent un ou des livres qui peuvent être mentionnés avec la correspondance qui est exposée en cours de séance, avec cette indication: «l'ouvrage sera déposé à la bibliothèque et l'on adressera des remerciements à X». Toujours selon ces procès-verbaux, certains imprimés, qui sont accompagnés d'une lettre, peuvent également être déposés à la bibliothèque et faire l'objet d'un «rapport verbal» par un ou deux membres du conseil désigné à cet effet⁸⁸. Les archives de la Société conservent par ailleurs un volume manuscrit, dont la page de titre intérieure porte la mention «Société asiatique - Registre des donateurs - Tome 1^{er} – 1822». Toutes ses 165 doubles pages sont inscrites, divisées en colonnes comme suit: «N^{os} [d'entrée] / Auteurs / Donateurs / Titres des ouvrages / Format / Nombre de volumes / Observations». Le volume compte 1471 numéros, soit autant de titres recensés. Dans la colonne «Titres», on précise éventuellement les langues ou alphabets (par ex. «caractères arabes»; «chinois».) Aucune date d'entrée ne figure sur les premiers feuillets; ce type d'indication est parfois mentionné à partir du f^o 60, en 1828. Les dates de parution, souvent figurées à la suite des titres, indiquent que ce volume a recensé les dons jusqu'à *circa* 1843⁸⁹.

En recoupant toutes ces sources, il est ainsi possible d'identifier tous les dons d'une même personne: par exemple Silvestre de Sacy, qui concéda à la Société un total de 37 titres (ouvrages ou articles)⁹⁰. On peut

⁸⁷ *Société asiatique. Discours et rapports 1823, op. cit.*, 37-38 et 80.

⁸⁸ Décision prise lors de la séance du 5 septembre 1825: *JA* VII, 1825, p. 190.

⁸⁹ Quatre mains au moins se sont succédé à la réalisation de ce registre; on reconnaît en particulier celle de Stahl (depuis le f^o 68 jusqu'aux f^{os} 157-158), grâce au texte figurant au verso de la couverture, signé de lui et daté du 7 juin 1830, qui donne aux lecteurs membres de la Société les nouvelles consignes désormais en vigueur à la bibliothèque (voir *supra* note 42).

⁹⁰ A. Fenet, «Silvestre de Sacy, premier Président de la Société asiatique», in M. Espagne *et al.* (éd.), *Silvestre de Sacy (1758-1838). Le projet européen d'une science*

également constater l'afflux des dons dès les premiers mois: la liste totale des ouvrages offerts le 1^{er} juillet 1822 contient ainsi 15 titres, celle du 5 août 12 titres et celle du 7 octobre 26 titres.

Les ouvrages sont offerts en bonne partie par les membres bien sûr, mais aussi par des non-membres – ainsi le *Voyage dans l'Inde, pendant les années 1828 à 1832* (Paris, 1838) de Victor Jacquemont, offert «par la famille de l'auteur»⁹¹ – ou encore par des organisations: sociétés savantes ou religieuses, etc. Ceci explique pourquoi, en 1831, les livres continuent à entrer de manière régulière malgré la baisse du nombre des membres⁹²: par ex. en mars 1831, 10 titres nouveaux; 3 en juillet 1831, 7 en septembre 1831, 15 en octobre 1831, 10 en octobre 1832.

Les motivations sont diverses. On offre une publication dans un but publicitaire, dans l'attente d'une annonce dans le *Journal asiatique* ou mieux d'un compte rendu. Dès 1824, le libraire Dondey-Dupré informe le public que pour tout envoi chez lui de deux exemplaires d'un livre, celui-ci sera annoncé dans le *Journal asiatique*, et qu'en contrepartie l'«un des deux exemplaires déposés revient à la bibliothèque de la Société et l'autre au rédacteur du *Journal*»⁹³. Il semble que dans la pratique, le plus souvent, l'auteur envoie un exemplaire directement au siège de la Société, en sollicitant une notice dans le périodique: c'est le cas par exemple du Dr Gustave Flügel, «membre associé étranger de la SA de Paris, professeur au Collège royal de Misnie»⁹⁴. D'autres offrent leur livre en remerciement: à titre personnel, tel le Prof. Dursch, membre «ayant souvent profité de la bibliothèque de la société» et nouvellement installé en Allemagne⁹⁵; ou à titre institutionnel, comme Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, qui offre à la bibliothèque de la Société un spécimen de caractères français et étrangers utilisés dans ses locaux en arguant du fait que celui-ci «ne peut être offert avec plus de justice à aucune autre bibliothèque qu'à celle d'une société qui a des rapports si fréquents et si anciens avec l'Imprimerie royale, et qui retrouvera au nombre des caractères réunis dans ce recueil

orientaliste. Actes du colloque international (IMA-ENS 14-16 oct. 2010), à paraître, Cerf, 2013 (avec inventaire de ces dons).

⁹¹ JA VIII, 1839, p. 430. L'auteur n'était pas davantage membre de la Société.

⁹² Consécutive, selon Finot (*art. cit.* p. 17-19), au changement de gouvernement du pays et peut-être aussi aux dissensions internes qui conduisirent à celui de la présidence et de l'orientation de la Société.

⁹³ Arch. SA, Séance du 3 mai 1824.

⁹⁴ Arch. SA, Corr., lettre datée Meissen (Royaume de Saxe) 6 août 1842.

⁹⁵ Arch. SA, Corr., lettre du Prof. Dursch à Abel-Rémusat datée Ebingen 21 novembre 1828.

tant de témoignages des secours que prêtent les membres de la Société asiatique à notre grand établissement national»⁹⁶. Certains envois de travaux sont motivés par un désir de consultation scientifique auprès de savants reconnus. C'est ainsi que J. Glaire, membre depuis 1826, transmet en 1844 ses écrits «comme un hommage quoique bien faible de mes sentiments de reconnaissance. Car sans parler des autres avantages, c'est à cette société illustre que je dois la connaissance de ces hommes éminents qui m'ont engagé et dirigé dans la carrière des études orientales (...). Je désirerais vivement que la Société daignât examiner ces ouvrages; son jugement serait précieux pour moi, d'autant plus qu'il pourrait m'éclairer et me guider sûrement dans la voie que j'aurai à suivre plus tard dans d'autres ouvrages analogues.»⁹⁷ Suivant le même état d'esprit, des non-membres prennent contact avec la Société en communiquant leurs productions, dans l'espoir d'une admission dans ce cénacle érudit. Le bibliothécaire de la Reine, F. G. Eichhoff, membre de la Société depuis 1826 et de son Conseil depuis 1834, transmet de cette manière l'*Essai d'étymologie philosophique* «de la part de M. l'abbé Chavée, de Bruxelles». Ce serait pour lui «une récompense précieuse, ainsi qu'il l'exprime dans sa lettre, si le conseil, approuvant son ouvrage, voulait le proposer à la Société comme correspondant étranger»⁹⁸. Outre ces dons ponctuels, la bibliothèque s'enrichit d'un premier ensemble constitué d'imprimés avec le legs Claude Fauriel (1772-1844), membre fondateur de la Société et membre de son Conseil en 1822-1824 et 1833-1844, que la Société honore par la réalisation d'un catalogue particulier, réalisé par Kazimirski⁹⁹.

En ce qui concerne les dons de manuscrits, l'exemple avait été initié par le comte de Lasteyrie qui, dès la première séance de la Société, lui offrit un herbier chinois qui constitua «un des premiers et des plus précieux objets que possède la bibliothèque»¹⁰⁰.

⁹⁶ Arch. SA, Corr., lettre à Amédée Jaubert du 5 février 1846. Il doit s'agir de la *Notice pour les types étrangers du spécimen de l'Imprimerie royale*, s.l.n.d. (cote: F°16).

⁹⁷ Arch. SA, Corr., lettre à Jaubert du 8 février 1844. L'abbé Glaire (1798-1879), alors doyen de la Faculté de théologie de Paris, travaille sur l'histoire biblique et les textes hébraïques et chaldaïques.

⁹⁸ Arch. SA, Corr., lettre à Jaubert du 6 octobre 1844.

⁹⁹ JA XIV, 1849, p. 558 et *ibid.* XV, 1850, p. 98 et 600; Arch. SA, «Livres légués à la S. A. par M. Fauriel. [cote?] L.F.» (18 f.): au total, une liste de 159 titres classés par thèmes (hébreu, arabe, perse, arménien et géorgien, turc et mongol, Chine et Japon, Inde, linguistique générale), qui ont finalement été intégrés au catalogue thématique de 1852-1853 (voir *infra*, annexes I et III).

¹⁰⁰ «Offrandes et dons pécuniaires reçus depuis le 1^{er} avril 1822», in *Société asiatique. Discours et rapports 1823, op. cit.*, p. 80. Il s'agit d'une copie, exécutée vers la fin du

La bibliothèque reçut ainsi peu à peu des textes rares: notamment trente-cinq manuscrits espagnols, arabes, persans, turcs et hindoustanis, envoyés – on ne sait pourquoi ni dans quelles circonstances – par l'américaniste lord Kingsborough (1795-1837)¹⁰¹; puis en 1825, de la part du major Todd, membre de la SA de Londres, un manuscrit sur olles en caractères dévanagari intitulé «*Sâhityavidyâdharî Tikâ (Commentaire concernant l'indication des diverses combinaisons métriques, et l'explication du texte du Nâichadhîya-Tcharita (...))*» que Burnouf datait d'une «assez haute antiquité»¹⁰², ou encore du D^r Lesson «un manuscrit javanais sur feuilles de palmiers»¹⁰³ – sans oublier la vingtaine de manuscrits du Népal déjà citée, donnée par Hodgson dans les années 1830¹⁰⁴.

Échanges

Enfin, la bibliothèque enrichit ses collections par échanges avec le *Journal asiatique* – et, à partir du moment où elles existent, éventuellement avec ses autres publications –, sur examen du Conseil.

Celui-ci répond ainsi par l'affirmative en août 1831 à la proposition de M. Delpech de Calcutta, en acceptant «l'échange d'une collection complète du *Nouveau JA* [i. e. la 2^e série] contre une collection complète de la *Gazette*

XVIII^e s., d'un manuscrit du XVII^e s.: G. Métaillé, «Des manuscrits en quête d'auteur. Du *Plinius Indicus* de Johan Schreck au *Bencao gangmu* de Li Shizhen et au *Bencao pinhui jingyao* de Liu Wentai», *JA* CCLXXXVI, 1998, p. 211-233.

¹⁰¹ Discours d'Abel-Rémusat in *Société asiatique. Discours et rapports lus dans la séance générale annuelle du 28 avril 1825 (...)*, Paris, 1825, p. 41-42; «Notices» par Saint-Martin (et non pas Garcin de Tassy, si l'on en croit les procès-verbaux manuscrits des séances) in *JA* V, 1824, p. 378-380 et VI, 1825, p. 126-128; Arch. SA, registre «Manuscrits A. Arabe, persan turc, hindoustani, etc.», avec inventaire manuscrit de S. Guyard en 1878; L. Bouvat, «Sur quelques manuscrits de la Société asiatique relatifs à l'Espagne», *Revue hispanique* XV, 1906, p. 5-23. Lord Kingsborough n'était pas membre de la Société, et sa lettre annonçant l'envoi des documents n'a pas été conservée dans les archives.

¹⁰² *JA* VI, p. 381 (avec coquille sur le nom du donateur) et 383-384. Le militaire légua par ailleurs 171 manuscrits à la Société asiatique de Londres (L. D. Barnett, «Catalogue of the Tod collection of Indian manuscripts in the possession of the Royal Asiatic Society», *JRAS* II, 1940, p. 129-178).

¹⁰³ *JA* VII, 1825, p. 318 et 320. Il doit s'agir de René-Primevère Lesson (1794-1849), médecin de marine, qui participa à l'expédition scientifique commandée par Louis Duperrey entre 1822 et 1825 sur la corvette *La Coquille* – future *Astrolabe*.

¹⁰⁴ J. Filliozat, *art. cit.*, p. 1-5 et n^{os} 1-24 et *supra* note 84.

de Calcutta»¹⁰⁵. La compagnie reçoit particulièrement les offres de ses homologues européennes: peu après la création à Darmstadt d'une Société orientale allemande le 2 octobre 1845, ses «membres directeurs du conseil» Roediger, Pott, Fleischer et Brockhaus demandent à établir, entre la Société de Paris et «sa sœur cadette, pour ainsi dire», des «relations propres à resserrer les liens d'estime et d'amitié qui ont toujours uni les orientalistes français et allemands pour les études et la connaissance de l'Orient», à commencer par «l'échange des publications par les 2 sociétés, pour nos bibliothèques respectives» – le cercle d'outre-Rhin proposant comme premier envoi les actes du congrès des orientalistes allemands de Dresde de 1844. Un an plus tard, J. Mohl fait accepter par le Conseil le principe d'échange du *Journal* contre les publications de la *Deutsche Morgenländische Gesellschaft*¹⁰⁶. Le principe est également accepté pour des revues étrangères plus spécialisées, comme une revue arménienne de Vienne¹⁰⁷. Des refus sont bien attestés, telle la requête du président du Comité central de législation en faveur de la *Revue sociale ou Journal de la civilisation*, «sur l'observation d'un membre que cette proposition avait déjà été faite à la société et que le conseil n'avait pas cru devoir l'accepter.»¹⁰⁸ Les critères en sont explicités à l'occasion de la demande de Léon Faucher, éditeur du journal *Le Bien public*: «On arrête qu'il sera répondu à M. Faucher qu'il est dans les usages du conseil de n'autoriser l'échange du *JA* qu'avec les publications qui s'occupent des mêmes objets»¹⁰⁹.

La Société semble fière de son pouvoir de décision dans ce domaine, si l'on en croit la discussion de la séance du 8 mars 1850 provoquée par «une circulaire de M. le ministre de l'IP relative à l'envoi des publications que les Sociétés savantes échangent entre elles par l'entremise du Ministère. Il résulte des explications de M. le Président, que la Société Asiatique n'échangerait avec aucune Société par cette voie.»¹¹⁰

¹⁰⁵ *JA* VIII (2^e série), 1831, p. 250. Cet accord ne semble cependant pas avoir abouti, car on ne trouve trace de numéros de la revue indo-anglaise dans les collections de la Société asiatique, ni même dans le catalogue de *circa* 1853.

¹⁰⁶ Arch. SA, Corr., lettre du 15 novembre 1845; *JA* VIII (4^e série), 1846, p. 570. *Verhandlungen der ersten Versammlung deutscher und ausländischer Orientalisten in Dresden 1844*, Leipzig, 1845 (cote 4^o644: avec dédicace manuscrite «offert à la SA de P[aris] par les é[...]»).

¹⁰⁷ *JA* XVIII (4^e série), 1851, p. 415

¹⁰⁸ Arch. SA, Séance du 3 décembre 1832.

¹⁰⁹ Arch. SA, Séance du 7 avril 1835.

¹¹⁰ *JA* XV (4^e série), 1850, p. 393.

Dès 1826, le Conseil se réjouit de son patrimoine et des objectifs atteints. Lors de la séance générale d'avril, les commissaires des fonds, par la voix de Gérand, se félicitent qu'à l'aube de sa cinquième année d'existence, «(...) Nous ne formons point une compagnie de financiers, mais une association littéraire. Notre capital ne doit donc point être placé en valeur pécuniaire; (...) ce capital doit être tout entier réalisé en richesses littéraires». En effet, outre la valeur représentée par les caractères orientaux et les publications réalisées ou en cours, «il faut y joindre une Bibliothèque dont le catalogue comprend déjà près de 500 volumes imprimés, et près de 50 manuscrits, parmi lesquels il y a des ouvrages fort précieux. La plus grande partie provient de dons que vous avez reçus; il en est aussi dont vous avez fait l'acquisition.»¹¹¹ Les censeurs St-Martin et Hase renchérissent alors sur les réalisations effectives de la Société: «la bibliothèque est déjà riche d'ouvrages imprimés et manuscrits, qu'il serait impossible de trouver ailleurs et qui sont, pour la plupart, aussi précieux par leur mérite que par leur rareté.»¹¹²

III. ÉTAT DES COLLECTIONS AU MILIEU DU XIX^e S.

Ces discours élogieux marquent la prise de conscience de l'importance croissante des collections, qu'il convient de comptabiliser; ils sont à mettre en relation avec une liste sans date intitulée «La Société possède»¹¹³ et qui présente au premier chef: «1^o Bibliothèque renfermant plusieurs ouvrages rares et précieux ainsi que des manuscrits en assez grand nombre. La plus grande partie des livres ont été offerts par la Société et un certain nombre d'ouvrages ont été acquis à ses frais.» Le reste du mémoire recense sept autres chapitres (publications achevées ou en cours – permettant de dater le document *circa* 1826 –, caractères et poinçons) dont il est donné pour chacun un montant financier (alors qu'il n'y en a pas pour la bibliothèque). Si dans ce récapitulatif, établi de nouveau les années suivantes, on voit disparaître la ligne Bibliothèque, cette dernière n'est cependant pas oubliée et devient peu après l'objet d'un premier inventaire spécifique.

¹¹¹ *Société asiatique. Rapports sur les recettes et les dépenses de la société, pendant l'année 1825 et les trois premiers mois de 1826, lus et adoptés dans la séance du 27 avril 1826*, Paris, [1826], p. 3-7.

¹¹² *Ibid.*, p. 8-11.

¹¹³ Arch. SA (2 f.), conservé parmi les documents relatifs aux publications de la Société.

Les catalogues et registres

Aujourd'hui, les imprimés de la bibliothèque sont cotés par format, plus ou moins par ordre d'entrée dans les collections, sans distinction de thématique. Cette classification n'est pas originale, et sur les ouvrages les plus anciens, on peut voir jusqu'à trois cotes distinctes figurer sur la page de couverture, traces de divers inventaires et classements de la bibliothèque au cours de son histoire. Ceux-ci n'ont guère été clairement répertoriés; pour les identifier, il a fallu recouper les traces laissées à travers les archives.

Un premier «catalogue» assez sommaire est publié en 1829, parmi les compléments qui figurent après l'index de la première série du *Journal asiatique*¹¹⁴. Cette liste de 17 pages, sans cotes, dresse un inventaire de brochures et ouvrages imprimés (XVII^e-XIX^e s.) et de manuscrits, selon 16 sections thématiques, essentiellement linguistiques (14): 12 pour les imprimés, 4 pour les manuscrits (voir *infra* Annexe II). Le tout constitue un total d'environ 500 imprimés et 40 manuscrits – très proche de l'estimation donnée par Gérando en 1826. Deux catégories se taillent la part du lion: celle des «Bibles, traductions et prétendues traductions de la Bible» (101 titres) et celle des «Mélanges» (200 titres divers: histoire, exégèse biblique, récits de voyages, cartes, mais aussi des dictionnaires, grammaires et méthodes de langues non répertoriées précédemment). Par cette dernière rubrique, l'on constate qu'une partie importante de la collection n'est pas classée. L'ordre interne des catégories, quand il existe, se fait par langue. La forme sous laquelle chaque imprimé est présenté: avec le titre (le plus souvent abrégé) en premier, suivi du nom de l'auteur, du lieu et de la date de publication, du nombre de volumes et/ou du format, indique que c'est le contenu ou le type d'ouvrage qui est mis en avant, et que l'on attend du lecteur intéressé par une rubrique qu'il la parcoure dans sa totalité.

Le véritable premier catalogue digne de ce nom a, on l'a vu, nécessité plusieurs acteurs et un certain nombre d'années. Il se présente aujourd'hui sous la forme de 10 volumes joliment reliés, mais aussi de 16 fascicules non reliés – dont les pages sont originellement numérotées de 45 à 232 –, le tout non daté (voir *infra*, Annexe I).

¹¹⁴ *Table alphabétique du Journal asiatique (...); suivie d'un index alphabétique pour l'Amara Kocho, et d'un autre pour le Vocabulaire sanskrit-bengali et anglais de M. Yates, par M. Jules Klaproth; avec le catalogue de la bibliothèque de la Société asiatique*, Paris, 1829: p. 136-172.

Sur les dix volumes, trois, ornés sur le dos d'étiquettes en cuir portant en lettres dorées: «Société asiatique / Catalogue de la bibliothèque» offrent l'inventaire par auteurs: «Abbadie-Guignes» / «Habicht-Nyaya» / «Obry-Yajurveda». Les sept autres volumes reliés, étiquetés simplement «Catalogue», recensent les publications par autant de sections thématiques: «Arabe» / «Bibles et Nouveaux Testaments» / «Chine» / «Inde» / «Perse» / «Philologie» / «Périodiques»¹¹⁵. Les intitulés développent successivement: nom de l'auteur / titre, avec lieu et année de publication / nombre de volumes / format; ils ne concernent, à de rares exceptions près, que des imprimés. Tous sont suivis d'une cote, composée d'une lettre alphabétique (de A à Z, plus le signe «&»), correspondant à la section thématique, et d'un chiffre: par ex. R27 ou &38; certaines sortes de sous-catégories sont précisées à l'aide du doublement de la lettre de l'alphabet: par ex. Bb5. Par ailleurs une cote Lettre + Chiffre peut correspondre à plusieurs imprimés: ainsi F51 et F51a correspondent à deux éditions distinctes de Saadi (l'une de P. Wolff en 1841, l'autre de K. H. Graf en 1846).

La comparaison opérée entre les trois volumes Auteurs, les sept volumes Thématiques et les seize fascicules a permis de rattacher ces derniers aux précédents: le tout procède d'une même cotation (un titre du catalogue Auteur présente la même cote dans sa recension dans un volume ou un fascicule thématique), d'une même logique interne et d'une même datation.

Au total, cet inventaire thématique est divisé en une trentaine de catégories de cotes, ou plus précisément 25 catégories et 6 sous-catégories (voir *infra* Annexe III).

Conformément à l'histoire de ce catalogue reconstituée *supra*, celui-ci n'a pas été fixé à une date donnée et son établissement a été effectivement évolutif sur une période assez longue. C'est pourquoi les trois volumes alphabétiques ne suivent pas strictement cet ordre, mais présentent des insertions de références nouvelles parmi des listes cohérentes. De cette manière, lorsque un même auteur possède plusieurs publications, celles-ci sont mises à la suite sous la même entrée du patronyme; dans le cas d'ajouts de titres plus tardifs, on numérote tous les titres (indépendamment de la cote) et l'on passe à une autre page: ainsi dans le cas de «Bargès (l'abbé)», une première liste de 17 titres (1839-1852 et s.d.) figure au bas du recto et au verso d'un même folio, à la suite desquelles est recensée une édition de Barhebraeus de 1837; puis les autres titres de Bargès (1855-1856 et s.d.) sont répertoriés au folio

¹¹⁵ Une autre liste de périodiques (11 titres), beaucoup plus réduite, figure également à la fin du vol. III des Auteurs.

suivant et numérotés 18-22. Des pages ou feuillets ont été laissés blancs entre plusieurs lettres consécutives (par ex. entre A et B, entre Ac et Ad), de façon à permettre des entrées nouvelles. On observe également des écritures différentes, ainsi que certains ajouts faits à l'encre bleue (nouveaux titres, annotations sur des notices existantes) qui concernent essentiellement des références de la seconde moitié des années 1850 et les années 1860. Toutes ces observations, récurrentes sur les 10 volumes et 16 fascicules, permettent d'établir que la très grande majorité des titres correspond au catalogue finalisé en 1852-1853; le nombre des cotes recensées à cette date s'élève à environ 1600 titres. Non figé, il a été enrichi dans les années qui ont suivi de nouvelles références, entrées à la bibliothèque, ou de corrections.

Le dernier fascicule «Religions. Ω» présente un index récapitulatif des cotes, mais limité à 23: ce sommaire ne comprend pas les catégories W à Z et les sous-catégories Sa, Ta, Tt, qui ont dû être établies à une date indéterminée, vers la fin ou après le catalogage de 1852-1853. Cet état général (voir *infra*, Annexe III), permet de comprendre la manière dont le conseil de la Société asiatique a appréhendé l'ensemble de ses collections au tournant de la première et de la seconde moitié du XIX^e s.

Contenu et évolution des collections

La recommandation énoncée par Abel-Rémusat en 1823 soulignait les priorités de la bibliothèque:

«C'était l'un des premiers besoins d'une société dans laquelle on est sans cesse préoccupé de langues, de traductions et de discussions philologiques. Il faudrait, si cela était possible, qu'on y réunît d'abord 3 ouvrages pour chaque idiome, la grammaire, le dictionnaire et la version de la Bible»¹¹⁶.

De fait, la philologie s'avère le domaine dominant des trente premières années: le terme de «langues» est celui qui revient le plus fréquemment dans l'index, et constitue le critère de classement thématique de l'ensemble des collections. La catégorie «Bibles et Nouveaux Testaments», déjà majoritaire en 1829 avec 101 titres, perdure et prend la première place dans le classement avec la cote A. On a évoqué plus haut la politique d'acquisition de grammaires et dictionnaires; dans le domaine des textes bibliques, la Société a obtenu aisément des éditions variées dans

¹¹⁶ *Loc. cit.* n. 3.

toutes sortes de langues, grâce aux dons individuels de religieux érudits ou à ceux de groupes missionnaires: notamment la Société biblique anglaise et étrangère qui offrit une vingtaine de titres en un seul lot dès octobre 1822¹¹⁷. Cette priorité de la première moitié du XIX^e s. arrive cependant à terme: en nombre d'exemplaires, elle a moins progressé entre 1829 et 1852-1853 que dans les premières années de la Société, pour ne représenter qu'environ 150 titres sur 1600, soit moins de 10%, contre 20% dans le premier catalogue. De fait, à lire le registre A, l'on voit bien que l'essentiel des titres entrés dans cette catégorie date des années 1810-1830.

Le dépouillement des listes de 1852-1853 montre que les collections se sont enrichies, outre les grammaires, les dictionnaires (et leurs variantes: vocabulaires, méthodes de langues...) et les Bibles, de nombreuses éditions de textes orientaux: en langue originale, en publication bilingue ou traduction seule dans des langues diverses (essentiellement latin et langues européennes), ainsi que d'études linguistiques sur les idiomes. Leur étude comparée constitue d'ailleurs la deuxième catégorie dans la classification de 1852-1853: même si ce groupe est peu fourni, sa nouveauté par rapport au catalogue de 1829 et sa place en cote B témoignent de l'importance accordée, dans les études orientales de la moitié du XIX^e s., aux réflexions menées sur les origines des langues et leurs parentés. Viennent ensuite 12 catégories par familles et/ou répartitions géographiques de langues: en premier lieu l'hébreu (cote C) – qui occupait la tête du catalogue de 1829 – signe de la prédominance toujours vive à cette époque de la référence judéo-chrétienne dans les travaux scientifiques, puis (à partir de la cote E) dans le même ordre qu'en 1829, l'arabe, le persan, le turc et les langues de l'Inde, auxquelles on a rattaché les anciennes catégories Malai et Birman, puis le chinois – avec, nouveauté, le japonais, ainsi que les langues tartares anciennement rattachées au turc –, et l'arménien et le géorgien dissociés; enfin trois rubriques, regroupant des imprimés relatifs aux langues africaines, européennes et américaines: autrement dit secondaires par rapport aux langues asiatiques. Deux domaines écrasent numériquement tous les autres: l'arabe et les langues indiennes. Rien d'étonnant à cela: les savants français assumant des responsabilités au sein de la Société durant les trente premières années sont essentiellement des arabisants (tels Silvestre de Sacy ou Jaubert) ou des sanscritistes (tel Burnouf); les liens entretenus avec les

¹¹⁷ Arch. SA, Séance du 7 octobre 1822; SA, Bibl., Registre des donateurs 1822-circa1843, f^o 1-3.

Sociétés asiatiques de Calcutta et de Londres expliquent aussi la richesse des collections de la Société dans cette seconde discipline.

Toutes ces catégories linguistiques de 1852-1853 sont cependant développées dans leur intitulé, et parfois pourvues d'une sous-catégorie distinctive: c'est là qu'apparaissent des spécialités nouvelles, relatives à la géographie, à l'histoire, à la philosophie, au droit et à l'épigraphie.

Cette dernière figure à travers quatre groupes différents: les inscriptions phéniciennes et cunéiformes, respectivement rattachées à l'histoire biblique (cote C) et au monde iranien¹¹⁸ (cote F), évoquent les travaux sur les textes sémitiques d'un Étienne Quatremère, d'un Wilhelm Gesenius ou d'un Salomon Munk, et les publications dans le *Journal asiatique* des découvertes de Schulz (inscriptions cunéiformes de Van, 1840) ou de Khorsabad (à partir de 1843)¹¹⁹; les hiéroglyphes – avec le copte – font l'objet d'une cote spéciale (D) nouvellement placée en quatrième position dans le catalogue, juste après l'hébreu, signe de la considération accordée à l'égyptologie, science «française» à partir de la première moitié du XX^e s.¹²⁰ et de la place qu'on lui attribue dans l'Histoire de l'humanité; enfin tous les autres documents épigraphiques sont regroupés sous la cote P, avec la numismatique: là encore, on retrouve le reflet de l'importance croissante de ces deux sciences auxiliaires au milieu du XIX^e s. Autre thématique à la fois isolée (cote Q, transformée en Ω) et commune à plusieurs rubriques, celle de l'histoire des religions, où l'on distingue les études bibliques, le mithracisme et l'islam.

La comparaison entre les deux premiers catalogues de la bibliothèque de la Société asiatique met ainsi en évidence l'importance encore majeure de la philologie, mais qui laisse peu à peu place à d'autres disciplines et à des distinctions nouvelles de domaines géographiques ou culturels. Des

¹¹⁸ Sur les périodes de tâtonnement qui ont précédé le déchiffrement du cunéiforme en 1857, voir J. Bottéro, M.-J. Stève, *Il était une fois la Mésopotamie*, 2009 (Découvertes Gallimard 191), p. 16-47. G. Contenau («L'assyriologie», in Société asiatique, *Centenaire, op. cit.*, p. 91-103) associe l'histoire de l'assyriologie avec celle de la Société asiatique à partir des années 1840.

¹¹⁹ A. Fenet, P.-S. Filliozat et È. Gran-Aymerich, *art. cit.*, p. 52-53.

¹²⁰ É. Cady, «Les égyptologues français au XIX^e s.: quelques savants très influents», *Revue d'histoire du XIX^e s.* XXXII, 2006, p. 41-62. Ce sentiment resta profondément ancré dans la mémoire de l'orientalisme français et de la Société asiatique, comme en témoignent les discours et écrits accompagnant en 1922 le centenaire commun de la Société et du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion (A. Fenet, *Documents d'archéologie militante. La mission Foucher en Afghanistan (1922-1925)*, Paris, 2010 (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 42), p. 67-71 et n^{os} 46 et 92).

douze sections thématiques de 1829, on passe dans les années 1850 à plus du double: le nombre des documents a pour sa part plus que triplé, et surtout les spécialités et sous-divisions sont mieux thématisées ou redistribuées. Cette reclassification a suscité des embarras, des questionnements, comme en témoignent ces quelques notes de travail, conservées au verso d'une sous-chemise¹²¹ [*sic*]:

«Pour la classification: faut-il faire une catégorie à part pr les antiquités p. ex. monuments, inscript. phénic. cunéiformes et numismatique [ajouté dans la marge:] égyptien?

Faut-il faire une catégorie à part pour l'Amérique ou la joindre à la Géogr.

Une catégorie pour la philosophie.

Pensées sur Pascal (Flottes)¹²².

Philosophie des rabbins entrera-t-elle dans la littérature rabb. ou dans la catég. des philosophes des autres pays.

Catég. Slave, hongrois et autres langues de l'Europe.... littérature

Le cote entrera-t-il dans la catég. de l'arabe [ill.] ou avec l'arménien.»

La première interrogation s'avère particulièrement intéressante, car elle marque une possible entrée de l'archéologie comme discipline à part entière; les suivantes concernent essentiellement des domaines «en marge» pourrait-on dire de la bibliothèque orientaliste; la dernière, plus surprenante, semble hésiter entre une approche géographique (langues de l'Égypte) et une orientation en histoire des religions (manuscrits en coptes et en arménien sources du christianisme primitif).

Lorsque l'on examine le contenu des cotes ou sous-cotes, il devient malaisé d'y décerner une logique interne uniforme: soit encore linguistique, notamment pour les Bibles et Nouveaux Testaments (cote A) où l'on recense successivement les textes en langues orientales / langues latines / langues germaniques / irlandais / slaves; ou par types d'ouvrages (généralités sur la langue / dictionnaires / littérature / histoire / géographie / société...), par exemple pour la Chine (cote J). L'Inde (cote H) semble mêler les deux manières: grammaires sanskrit puis hindi, mahratte, bengali, hindoustani, tamoul, malais,

¹²¹ Arch. SA, Bibl., dossier Dépouillement du livre des prêts [*circa* 1838-*circa*1853].

¹²² L'abbé Flottes (1789-1864), philosophe, membre de la Société le 1^{er} août 1831 sur parrainage de J.-L. Burnouf et d'Abel-Rémusat, est notamment l'auteur d'*Études sur Pascal*, Montpellier, 1843-1845, figurant dans le catalogue de 1852-1853.

tibétain / dictionnaires et vocabulaires (idem) / Upanishad, textes védiques, etc. / histoire et archéologie / histoire des religions / droit / récits de voyages. Le Persan (cote F) paraît suivre un autre système: langues, écritures & inscriptions / grammaires (y compris de l'afghan) / textes et littératures; de même la Philologie (cote B): généralités sur les langues et les écritures / grammaires comparées / divers (ouvrages sur des langues ne rentrant pas dans autres registres tel l'océanien, ou traitant de plusieurs langues à la fois, ou écrits sur les livres et la diffusion linguistique). Seuls les Périodiques (cote &) présentent un classement clairement énoncé par langue de publication: français / anglais / allemand / russe / hollandais / portugais / italien.

Quant à l'origine des imprimés de la bibliothèque, l'on a pu s'en rendre compte au fil des exemples énoncés, elle est très variée: elle évolue selon les membres souscripteurs et les associés correspondants de la Société, ainsi qu'en fonction des liens entretenus par les membres du Conseil avec leurs réseaux étrangers. Les documents comptables concernent essentiellement des frais de port ou de droits de douanes pour paquets provenant d'Angleterre, d'Allemagne, d'Inde et de Russie. La répartition des périodiques en sept sous-rubriques indique également les principaux lieux d'édition des revues orientalistes reçues à la Société asiatique: la France – ainsi que l'Afrique du Nord et les pays scandinaves –, la Grande-Bretagne et les Indes anglaises, la Prusse et l'Autriche, la Russie, les Pays-Bas et les Indes néerlandaises, le Portugal et l'Italie; les revues en autres langues – s'il y en a – ne sont pas répertoriées dans cette liste.

Ce catalogue de 1852-1853 paraît être devenu rapidement obsolète. Les insertions y sont attestées jusque dans les années 1860, mais celles-ci s'avèrent de plus en plus difficiles: pour des raisons pratiques (manque de place sur les feuillets, renvois peu clairs), mais aussi pour des raisons de classement thématique. C'est ainsi que des catégories ont été créées, semble-t-il, peu après: notamment X (Sciences naturelles et mathématiques), dont le fascicule, signé Paul Madinier, contient en guise de première référence une publication de celui-ci, datée de 1856: le groupe a donc été réalisé au plus tôt 4 ans après la réalisation du catalogue de 1852-1853 – ce que confirme la pagination du fascicule, incohérente par rapport aux 14 autres. Par ailleurs, le fait que seulement une partie du catalogue ait été reliée¹²³ ne manque pas de surprendre – en particulier la cote C (Langue

¹²³ Ceci est confirmé par un rapport manuscrit de Drouin (Arch. SA), daté de 1866, qui décrit les outils à sa disposition pour réaliser un nouvel inventaire de la bibliothèque. Il explique également que ces « catalogues, comme il est facile de s'en assurer, n'étaient

hébraïque), comprenant une centaine de titres: est-ce par manque d'argent ou de personnel? Ou serait-ce que, quoique jugé «satisfaisant» dans son ensemble par le Bureau en novembre 1853, le résultat a été estimé inégal et que certains fascicules n'ont pas semblé devoir être mis à la disposition des lecteurs? Même si aucun classement n'est parfait, il est vrai que celui de 1852-1853 présente des dispersions parfois surprenantes: ainsi les ouvrages sur l'histoire de l'Afghanistan y sont-ils classés en H (avec les langues de l'Inde), tandis qu'une grammaire de l'afghan se voit dotée d'une cote F (Persan). Avec l'évolution des études orientales sous le Second Empire, l'implication au sein de la Société asiatique de jeunes savants qui allaient ouvrir de nouveaux champs disciplinaires comme Renan ou Léon de Rosny – bibliothécaire à partir de 1858 –, le catalogue des collections finalisé en 1852-1853 constitue bien le témoin d'une époque, mais déjà révolue.

Les premiers tris parmi les imprimés

La Société a vu ses collections se développer de manière exponentielle en une trentaine d'années, l'obligeant à des travaux d'aménagement (voir *supra*) et à un catalogage détaillé. Il est logique dans ces circonstances de se demander si elle n'a pas opéré, au fur et à mesure de ces entrées ou de l'inventaire, un tri sélectif. A l'instar de ses publications, pour lesquelles elle a pu occasionnellement donner des exemplaires en double¹²⁴, s'est-elle débarrassée notamment d'imprimés arrivés par des voies différentes dans sa bibliothèque?

Quelques sources semblent indiquer que cela a du moins pu être envisagé, comme le commentaire de Burnouf cité plus haut relatif au dictionnaire de Ram Comul Sen, ou encore la plainte formulée par le Chevalier de Paravey, en juin 1847, à propos de la manière dont certains ouvrages donnés à la Société asiatique sont traités:

«Je dépose sur le bureau, trois ouvrages fort minces, mais qui sont le fruit de trente ans de recherches; on les étouffera peut-être, mais on ne les réfutera pas (...). Je désire que ces ouvrages soient conservés, et ne disparaissent pas, comme celui que j'ai donné en 1826, et dont le titre même n'a

plus tenu au courant depuis plusieurs années. D'ailleurs les livres n'étaient plus rangés dans les rayons suivant leur ordre».

¹²⁴ Don au Comité central pour le Mont-Carmel & les Chrétiens d'Orient (*JA* XI, 1848, p. 103; Arch. SA., lettre du Prince de Craon à J. Mohl datée du 14 janvier 1848). Dans le même esprit, L. Finot (*art. cit.*, p. 46) signale des publications mises au pilon un peu plus tard, en 1855.

jamais été mis en entier dans le *JA* (...). Ces procédés, pour un membre qui a été l'un des fondateurs de la société¹²⁵, seront jugés un jour; je désire qu'ils ne se répètent pas.»

Des tests, opérés sur les titres du catalogue de 1829, prouvent cependant que ces derniers figurent encore dans le catalogue de 1852-1853: la bibliothèque n'a donc pas opéré de sélection parmi les collections de ses trente premières années, ou du moins pas sur les exemplaires uniques – sauf accident ou vol, comme il a été reproché à Klapproth¹²⁶.

Ce n'est qu'un peu plus tard qu'une telle décision est prise.

Dès la séance de janvier 1854, le «secrétaire représente au conseil qu'il y a des personnes qui offrent à la Société des imprimés qui n'ont aucun rapport quelconque avec l'objet de ses études; il expose l'embarras qu'occasionne l'incorporation de ces imprimés dans la bibliothèque, et demande l'autorisation de ne pas les faire porter sur le Catalogue. Cette autorisation lui est accordée». Un an plus tard, Sanguinetti propose que les ouvrages qui n'intéressent en rien les études orientales soient «écartés de la bibliothèque»¹²⁷. Les archives de la Société conservent deux listes non datées¹²⁸, qui semblent concerner cette sélection. L'une, intitulée «Liste des ouvrages qu'on se propose de vendre», comporte 31 titres; certains sont barrés d'un trait à l'encre avec la mention «acheté par M. Malo», d'autres sont biffés au crayon de papier ou cochés d'une croix et suivis de l'annotation «Renan» ou «Bibl. impériale». Le second document recense quant à lui 34 titres d'imprimés, numérotés, avec indication du nombre de volume, du format et de la date d'édition (entre le XVII^e s. jusqu'à 1855-1856); certains d'entre eux sont rayés et dotés d'un commentaire: «envoyé le 12 mai» ou «emporté par lui le 10 mai» ou «écriture passée», complété ou

¹²⁵ L'auteur de cette lettre se présente lui-même dans une publication de 1826 comme «membre du corps royal du génie des Ponts et chaussées, de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, et l'un des fondateurs de la Société asiatique de France». D'après le catalogue de 1852-1853, il a offert à cette dernière pas moins de 28 brochures!

¹²⁶ Par ex. in *CRAI* 1917, p. 296 (en Russie). Peu après sa mort en 1835, Burnouf, Re naud et Ampère fils – tous trois membres de la Société asiatique – obtiennent, par décision de justice, d'examiner le domicile parisien du défunt, rue d'Amboise (BNF, NAF 10594, f. 261: lettre du 7 novembre 1835): s'agissait-il de retrouver des «livres de science et manuscrits» appartenant à la Société, ou à une autre institution?

¹²⁷ *JA* III (5^e série), 1854, p. 161; Finot, *art. cit.*, p. 56 pour la séance du 9 mars 1855 (source indéterminée: rien de précis dans le *JA* V (5^e série), p. 383; aucune trace du rapport retrouvée dans les archives dans l'état actuel de nos recherches). L'arabisant d'origine italienne Benjamin-Raphaël Sanguinetti (1811-1883) participait alors à la commission de la bibliothèque.

¹²⁸ Arch. SA, Bibl., dossier «Papiers bibliothèque».

non d'un nom de personne physique ou morale comme «Ern. Renan», «L. de Rosny», «Foucaux» ou «Société élémentaire». 16 titres, communs aux deux énumérations, indiquent que celles-ci relèvent du même événement. La plupart des imprimés concernés par cette vente sont des éditions de textes classiques (par ex. Burnouf, *Œuvres complètes de Tacite*, Paris, 1827-1833, 6 vol.; *Joannis Laurenti Lydi, De Ostentis quae supersunt (...)*, édité par C. B. von Hase, Paris, 1823) ou concernent l'histoire de l'Occident par ex. I. Tolstoy, *Essai biographique et historique sur le (...) comte Paskewitch d'Erevan*, Paris, 1835); quelques curiosités sont à distinguer, comme les numéros de 1833 à 1835 du britannique *Quarterly Journal of Education*. Parmi les sélections orientales, faut-il comprendre en double, on y trouve aussi bien P. S. Du Ponceau, *A Dissertation on the Nature and Character of the Chinese Writing (...)*, Philadelphia, 1838 en «plusieurs exemplaires» (4 d'après le catalogue de 1852-1853) que les *Œuvres* de J.-D. Lanjuinais, Paris, 1832 (regroupant dans le 4^e tome ses « Recherches sur les langues, la littérature, la religion et la philosophie des Indiens») ou A. W. von Schlegel, *Indische bibliothek. Eine Zeitschrift*, Bonn, 1823. L'ouvrage le plus ancien et le plus «rare», *Roma sotterranea, opera posthuma di A. Bosio* (Roma, 1650), aurait ainsi été cédé à Renan. Tous ces titres figurent bel et bien dans le catalogue de 1852-1853 – sans avoir été barrés –, mais ont disparu aujourd'hui des collections de la bibliothèque: ce tri a donc été réalisé, semble-t-il en 1855-1856.

Lors de la séance générale du 13 juin 1853, Jules Mohl analysait l'évolution du *Journal asiatique*, qui venait de clore sa quatrième série, en ces termes:

«Le caractère de votre *Journal* a peu à peu changé; il était au commencement plus littéraire, et il est devenu exclusivement historique. Ce changement s'est produit graduellement, sans aucune intention et par aucune influence exercée systématiquement. Nous n'avons fait que suivre la tendance générale qui domine aujourd'hui toutes les études du même genre. (...) L'histoire a élargi son cercle; (...) elle cherche à pénétrer plus profondément dans la vie des peuples, et à reconstituer leur état moral et social sous tous les aspects. Pour accomplir cette nouvelle et immense tâche, elle a besoin de toutes les traces que les nations ont laissées de leur existence dans leurs religions, leurs lois, leur poésie, leurs arts, et jusque dans la grammaire; tout est devenu pour nous document historique et souvent document d'autant plus important qu'il a été, à l'origine, moins destiné à retracer un fait.» Il continuait ainsi, en illustrant son propos par l'exemple des Védas: «Autrefois, quand on s'occupait de la comparaison des grammaires de différentes langues, c'était pour étudier les procédés philosophiques par lesquels les peuples parviennent à exprimer leurs pensées, et

pour établir sous le titre de grammaire générale les règles logiques du langage français. Le dernier grand représentant de cette tendance était M. Guillaume de Humboldt»; mais, constatait-il, la grammaire est devenue à présent «un auxiliaire de l'histoire», de même que la poésie orientale: ainsi, *Sacountala*, d'abord «admiration pour sa beauté poétique», est aujourd'hui lue pour le «tableau de mœurs que la pièce nous présente et [les] indices qu'elle fournit sur l'état de la civilisation indienne du temps de Kalidasa»¹²⁹.

Ces réflexions s'appliquent également aux collections de la Société asiatique: elles expliquent l'évolution des titres entrés dans la bibliothèque dans ses trois premières décennies, et le passage, perceptible dans le catalogue de 1852-1853, d'une approche philologique à une vision historique dans l'orientalisme scientifique du XIX^e s.

ANNEXE I – PRINCIPALES SOURCES UTILISÉES

Bibliothèque de l'Institut de France (= BIF)

– Mss 2975-3000: papiers de Jules Mohl

Bibliothèque nationale de France (BNF), Dép^t des manuscrits occidentaux

– NAF 10590-10606: correspondance et papiers d'Eugène Burnouf

Archives de la Société asiatique (inventaire inédit 2010-11)

– Correspondance de la Société asiatique (= Arch. SA, Corr.): classement par année.

1822-1836

[1837-1842 mq, sauf rares documents isolés]

1843-1849

[1850 ss. mq]

– Procès-verbaux des séances (= Arch. SA, Séance): classement par année.

1822-1836

[1837-1841 mq]

1842-1849

[1850 ss. mq]

– Comptabilité de la Société asiatique

- Pièces de comptabilité (= Arch. SA, Compta.)

¹²⁹ *JA* II (5^e série), 1853, p. 105-109. Mohl oppose ainsi la tradition ancienne de Port-Royal et la grammaire historique à visée ethnographique, issue de la «révolution comparatiste» (G. Bergounioux, *art. cit.*, p. 50).

Dépenses, budgets, factures, etc.; classement par année.

1822-1849

[1850 ss. mq]

- Registre de caisse 1822-1853 (113 f.)

- Bibliothèque. Pièces d'archives diverses (= Arch. SA, Bibl.)

- Dossier «Dépouillement du livre des prêts» s. d. [circa 1838-circa1853]

Ensemble original de «documents pour servir au classement de la Bibliothèque» (50 f.)

- Dossier «Papiers bibliothèque» 1852-1861 et s.d. (24 f.)

- Catalogues et registres de la Bibliothèque (= SA, Bibl.)

- Registre des Donateurs [1822-circa 1843] (165 f.)

- Catalogue 1852-1853 [?-circa 1858]:

• 3 vol. reliés Auteurs, s.d. (f^{os} non numérotés): «I. Abbadie-Guignes»; «II. Habicht-Nyaya»; «III. Obry-Yajurveda»

• 7 vol. reliés thématiques, s.d. (f^{os} non numérotés): «Arabe» (cote E); «Bibles et Nouveaux Testaments» (cotes A); «Chine» (cotes J); «Inde» (cotes H); «Perse» (cotes F); «Philologie» (cotes B); «Périodiques» (cotes &)

• 16 fascicules non reliés, s.d.:

— «Livres légués à la Société asiatique par M. Fauriel. L. F.» (f^{os} [re]numérotés 48-65)

— «Littérature biblique. Ethiopien, syriaque, samaritain, araméen, hébreu ancien et moderne etc. Histoire des juifs, géographie de la Palestine. Appendice. Phénicien. Hymiarite. C./.» (f^{os} numérotés 66-94)

— «Copte hiéroglyphes. Egypte. D ./.» (f^{os} numérotés 95-104)

— «Langues turque, tartare, mongole. Les Khazars, le Turkestan, la Mongolie. G.» (f^{os} numérotés 105-126)

— «Langues indo-océaniennes, c'est-à-dire de l'Inde Transgangétique et de l'archipel de l'Asie. H.h. – N^r particulièrement la collection de petits ouvrages élémentaires publiée par les missionnaires anglais et américains.» (f^{os} numérotés 127-131)

— «Arménien. K.» (f^{os} numérotés 132-142)

— «Géorgien. L.» (f^{os} numérotés 143-152)

— «Langues africaines. M./.» (f^{os} numérotés 153-157)

— «Langues de l'Europe. Grecque. Latine. Française. Autres langues européennes. N./.» (f^{os} numérotés 158-182)

— «Langues américaines. O./.» (f^{os} numérotés 183-186)

— «Biographie et éloges. R ./.» (f^{os} numérotés 188-192)

— «Bibliographies. Catalogues. S ./.» (f^{os} numérotés 193-198)

— «Mélanges pieux et ouvrages qui n'ont point trouvé leur place dans les divisions qui précèdent. T.» (f^{os} numérotés 199-219)

— «Polygraphes Z. Varia W. Supplément sanscrit S.S.» (f^{os} numérotés 220-225)

— «Religions. Ω», avec index (f^{os} numérotées 226-232)

— «Bibliothèque de la Sté asiatique [vac.]. Sciences naturelles et mathématiques. Agriculture. Commerce, par Paul Madinier - X» (f^{os} numérotés 45-47) [à dater au moins de 1856]

Collections de la Bibliothèque de la Société asiatique

Les informations relatives aux imprimés et manuscrits, précisées entre parenthèses dans les notes de cet article, correspondent à l'état actuel des collections (été 2011): cotes modernes, détails sur le ou les exemplaire(s) conservé(s) à ce jour.

ANNEXE II. STRUCTURE DU CATALOGUE DE 1829

D'après la *Table alphabétique du Journal asiatique (...)*; avec le catalogue de la bibliothèque de la Société asiatique, Paris, Librairie orientale Dondey-Dupré père et fils (...), 1829, p. 136-172; insertions en italique = nos commentaires.

Rubrique	Contenu	Ordre interne
— Hébreu	<i>18 titres dont 1 ms</i>	<i>sans (?)</i>
— Arabe, etc.	70	<i>sans (?)</i>
— Persan	8	<i>sans (?)</i>
— Turc et langues tartares	20	<i>sans (?)</i>
— Langues de l'Inde	<i>36 dont 1 ms</i>	<i>par langue</i>
— Malai	<i>6 dont 2 mss</i>	<i>sans (?)</i>
— Birman	1	
— Chinois	21	<i>sans (?)</i>
— Arménien et géorgien	<i>15 arméniens</i> <i>+ 1 géorgien</i>	<i>sans (?)</i>
— Manuscrits espagnols	<i>3 grammaires arabes du XVIIIe s.</i> <i>et 1 recueil s. d., n° 1-4</i>	<i>par date</i>
— Manuscrits persans	<i>11, nos 5 à 13ter</i>	<i>sans (?)</i>
— Manuscrits indiens	<i>4, nos 14 à 17</i>	<i>par langue</i>
— Manuscrits arabes	<i>21, nos 18 à 38</i>	<i>sans (?)</i>
— Livres japonais donnés par Lord Kingsborough	<i>5, nos 1-5</i>	<i>sans (?)</i>
— Bibles, traductions et prétendues traductions de la Bible	101	<i>par langue</i>
— Mélanges	<i>200 titres divers: histoire, exégèse biblique, récits de voyages, cartes..., ainsi que des dic- tionnaires, grammaires et méthodes de langues non répertoriées précédemment</i>	

Total = environ 500 imprimés, 40 mss

ANNEXE III. STRUCTURE DU CATALOGUE DE 1852-1853

D'après l' «Index des cotes» (Arch. SA, in Catalogue 1852-1853, fasc. «Religions») et l'ensemble des 10 volumes et 16 fascicules [graphies originales respectées]; insertions en italique = nos commentaires.

Journal Asiatique 301.1 (2013): 279-322

Catégorie ou sous-catégorie	/ Cote /	Nombre de titres comptabilisés en 1852-1853
— Bibles et Nouveaux Testaments, en quelque langue que ce soit	A	<i>au moins 142</i>
— Linguistique		
— Traités sur l'origine et la formation des langues: Grammaire générale, Grammaire comparée des langues de l'Orient. Propagation de l'étude des langues orientales.	B	49
— Traités généraux de géographie de l'Asie	B.b	
— Langues hébraïque, samaritaine, chaldaique, syriaque, éthiopienne	C	115
— Littérature biblique et rabbinique, commentaire sur la Bible, philosophie, cabale; Documents historiques et géographiques sur la Palestine.	Cc	20
— Inscriptions phéniciennes.		
— Hiéroglyphes, langue copte. Doc. historiques et géographiques relatifs à l'Egypte. Culte de Mithra (V. Religions en général)	D	51
— Arabe. Langue arabe asiatique et africaine.	E	267
Philologie, islamisme, philosophie, droit, sciences et arts, histoire et voyage. Textes et commentaires.		
— Persan. Langues persanes anciennes, zend afghan phelvi	F	127
— Inscriptions cunéiformes		
Langue persane moderne, (même disposition que pour l'Arabe)		
Turc. Langue turque et monghole, et ce qui s'y rattache	G	51
— Sanscrit et hindoustani	H	238
Cette division comprend toutes les langues de l'Inde ancienne et moderne, qui ont été en usage ou qui le sont encore dans la presqu'île gangétique, dans les contrées et dans les îles voisines, la Malaisie, la Polynésie, le pays des Birmans, Siam, etc.		
= Vid. inf. Langues indo-océaniques =		
§ ajouté dans un second temps, en fin d'index:		
— Langues indo-océaniques,		
= Inde transgangétique et de l'archipel de l'Asie.		
Collection de petits ouvrages des missionnaires anglais et américains	Hh	36
— Chinois, japonais et tartare	J	113

— Arménien	K	34
— Géorgien, ossète etc.	L	26
— Langues africaines: berbère, ouolof, malgache ou madecasse (arabe excepté)	M	12
— Livres légués par M. Fauriel	LF	159
<i>[nombre à ne pas prendre en compte pour le calcul général: les livres ont finalement reçu des cotes suivant la classification thématique globale du catalogue 1852-1853]</i>		
— Langues européennes (Grec, latin, celte, langues française, slave, germanique, etc.)	N	78
— Langues américaines	O	8
— Numismatique, et inscriptions (phéniciennes et cunéiformes exceptées)	P	20
— Religions en général	Q [remplacé par Ω]	20
— Biographies, et éloges	R	38
— Bibliographies. Catalogues	S	54
<i>Sous-rubrique attestée</i>	<i>Sa</i>	3
— Mélanges (tout ce qui n'a pu trouver place dans les catégories qui précèdent.) Philosophie, droit, sciences et arts, littérature, ethnologie, voyages, histoire etc.	T	105
<i>Sous-rubrique attestée</i>	<i>Ta</i>	1
<i>Sous-rubrique attestée</i>	<i>Tt</i>	2
Recueil des sociétés savantes, écrits périodiques et journaux	V	0 (?)
<i>[correspond sans doute à cote &: voir infra]</i>		
Varia	W	0 (?)
<i>[ne pas tenir compte pour 1852-1853: pas d'exemple dans les volumes auteurs, et dans le fascicule W, 37 titres sans numéros mais suivis d'une autre cote par ex. «F90 W»]</i>		
— Sciences naturelles et mathématiques. Agriculture. Commerce	X	
<i>[ne pas tenir compte pour 1852-1853: rubrique créée plus tard, circa 1856; publications antérieures déjà comptabilisées sous des cotes différentes]</i>		
— Rubrique attestée: Récits de voyages (?)	Y	
<i>[nombre difficile à établir: cote peut-être en partie réattribuée postérieurement à 1852-1853 à des ouvrages déjà cotés]</i>		
— Polygraphes	Z	12
— Périodiques	&	entre 11 et 63
<i>[peut-être un peu plus tardif (?); semble incomplet ou inabouti]</i>		

Total = environ 1600 imprimés en 1852-1853